



Dossier d'évaluation
d'une Structure fédérative
Vague E : campagne d'évaluation 2013-
2014
Unité de Service et de Recherche
« Maison des Sciences de l'Homme Paris-
Saclay »

Projet scientifique pour la période 2015-2019

Porteur : Claude Didry

Sociologue, Directeur de recherche CNRS, UMR 8533, ENS Cachan

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Attendus du projet | 4 |
| 1. L'existence de dynamiques structurantes | 8 |
| 1.1. Un ensemble de laboratoires en SHS dans un département SHS de l'UPSa..... | 8 |
| 1.2. Des programmes transversaux et des équipements..... | 11 |
| 2. Présentation des axes | 18 |
| 2.1. Données et modélisation (responsables un économiste à définir et un sociologue Jérôme Deauviau) | 18 |
| 2.2. Sciences, travail, entreprise et organisation (responsables : Christian Bessy, Stephen Bouquin) | 24 |
| 2.3. Changements environnementaux, développement territorial et mobilité (responsables : Tommaso Pardi et Maryse Bresson) | 28 |
| 2.4. Cultures et patrimoines (responsables : Jean-Claude Yon, Marie Cornu) | 32 |
| 2.5. Droit, Régulation et Dynamiques institutionnelles (responsables : Mélanie Clément-Fontaine et Emmanuelle Saulnier-Cassia pour l'UVSQ, Stéphanie Lacour pour le CNRS, Hélène Aubry pour UPSud) | 40 |
| 3. Relations avec l'enseignement et formation par la recherche | 47 |
| 4. Activités | 48 |
| 4.1. Communication interne et externe..... | 48 |
| 4.2. Pôle documentaire d'excellence..... | 49 |
| 4.3. Appels à projets..... | 49 |
| 4.4. Séminaires et manifestations scientifiques | 50 |
| 4.5. Création d'un pôle Edition..... | 50 |
| 4.6. Internationalisation en SHS | 51 |
| 5. Architecture institutionnelle et immobilière | 51 |
| 5.1. Tutelles | 51 |
| 5.2. Gouvernance | 52 |
| 5.3. Projet immobilier..... | 53 |
| 5.4. Ressources | 55 |

RESUME

Le projet de création d'une USR « Maison des Sciences de l'Homme de Paris Saclay » présenté ici se fonde sur un important travail collectif préalable mené par l'ensemble des directeurs d'unités et des chercheurs plus spécifiquement investis au niveau du périmètre de la future Université Paris Saclay. Il entend fédérer les importantes compétences en Sciences de l'Homme et de la Société présentes dans son périmètre. Cette Maison des Sciences de l'Homme Paris Saclay entend lier Sciences de l'Homme et Sciences sur l'Homme, en mobilisant un potentiel d'expertise et de réflexivité sur les sciences de la nature qui se sont regroupées dans cet espace depuis plusieurs décennies, tant dans des structures publiques, que privées et mixtes. Il entend ainsi promouvoir un humanisme scientifique et technologique autour de cinq grands axes qui se sont dégagés des recherches menées par les 42 laboratoires du domaine des Sciences de l'Homme et de la Société recensés dans l'UPSA.

1. Un premier axe correspond à la réflexion sur **la constitution de bases de données scientifiques et la modélisation**.
2. Un deuxième axe pourrait toucher aux relations entre **recherche, entreprise et travail**.
3. Un troisième axe articulerait **environnement, développement territorial et mobilités**.
4. Un quatrième axe porterait sur **cultures et patrimoines**, avec une profondeur historique et artistique.
5. Un cinquième axe **Droit, régulation et dynamiques institutionnelles** envisagerait de manière large les corpus juridiques et leur mobilisation par les acteurs sociaux, en capitalisant les apports d'un ensemble large d'unités de recherche.

Ces orientations s'appuient sur les enseignements dispensés au sein de l'UPSA, en les alimentant et en se tournant vers les étudiants, notamment les doctorants, dans le cadre d'une formation à la recherche.

Elles alimenteront une activité conçue autour d'une activité de communication, d'un pôle documentaire d'excellence, intégrant l'accès à des équipements tels que l'équipex CASD. La MSHPS encouragera la transversalité des recherches en s'appuyant sur les axes énoncés à travers l'élaboration d'un appel à projets annuels financés par ses ressources récurrentes. Elle apportera un appui au projet répondant à des programmes européens, ANR... Elle aura également vocation à accueillir des séminaires communs et des manifestations scientifiques. Elle sera enfin la base d'un pôle Edition fédérant la réalisation des revues portées par les laboratoires, avec une ouverture sur l'édition numérique.

Elle aura pour tutelle le CNRS et des tutelles universitaires à déterminer, lorsque l'UPSA sera créée en 2014. Sa gouvernance s'organisera autour d'un comité de pilotage regroupant représentants des tutelles, des partenaires sociaux et plus globalement représentants de la société civile, d'un conseil scientifique constitué d'une majorité de membres étrangers et d'une équipe de direction constituée par le directeur, les responsables d'axes et les personnels administratifs correspondant à ces tâches. Une cellule de préfiguration de la MSHPS sera abritée par l'ENS Cachan, pendant que sera mis au norme un bâtiment répondant à ses prérequis en termes de surface.

Attendus du projet

Le projet d'une maison des Sciences de l'Homme autour du campus Paris Saclay se justifie par la configuration spécifique qui se dégage du développement scientifique et industriel du sud francilien depuis un demi-siècle. Ce développement est en effet marqué par l'arrivée progressive de grands établissements d'enseignement supérieur, sortant de l'agglomération parisienne pour trouver sur ce territoire un espace à la hauteur de leurs ambitions. Ils ont été rapidement rejoints par l'implantation de centres de R&D relevant de ce que l'on a nommé dans la grande politique industrielle de la France, des « champions nationaux ». Il en résulte un potentiel scientifique marqué par de nombreuses actions de mise en cohérence, avec des partenariats recherche publique/privée autour d'UMR CNRS Entreprise, des pôles de compétitivité, de structures incitatives au partenariat, et enfin le grand horizon que constitue aujourd'hui l'Université Paris-Saclay. Cette configuration très large offre un terrain intéressant pour mener des recherches engageant les différents aspects des Sciences de l'Homme et de la Société présentes dans le périmètre de l'UPSa, autour d'objets interdisciplinaires émergents, en relation avec des dynamiques d'innovation, de création d'entreprise et de développement de centres de recherche privés et publics.

Le potentiel de recherche du Campus Paris-Saclay ne se réduit pas cependant à ce que l'on pourrait nommer les sciences « dures ». Il comprend un patrimoine de premier plan, à commencer par le Château de Versailles, ou ce lieu où trouvèrent refuge en leur temps les Solitaires, Port-Royal des Champs –les Petites Ecoles annonçant les Grandes. Aujourd'hui, ce potentiel de recherche intègre un ensemble de haut niveau dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, que l'on trouve notamment dans les universités de Paris Sud, de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines et d'Evry Val-d'Essonne, mais aussi dans des établissements tels que l'Ecole Polytechnique, l'ENSAE, l'INRA, l'Ecole Normale Supérieure de Cachan ou encore HEC... Au sein de cet ensemble, la pluridisciplinarité est un élément constitutif de la plupart des unités présentes, liant sociologie, droit, histoire, histoire des sciences, littérature, information-communication, arts du spectacle, esthétique, architecture, démographie. Ajoutons que l'économie et la gestion y ont une place très importante, ce qui contribue à l'identité de cette Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, où ces disciplines ont souvent une place moins prégnante, créant un espace d'interdisciplinarité rare entre ces domaines scientifiques et les autres univers disciplinaires en SHS.

Cette situation exceptionnelle confère au projet d'une maison des Sciences de l'Homme une double signification : d'une part **Sciences sur l'Homme** qu'apportent les SHS, d'autre part **Sciences par l'Homme** c'est-à-dire produit d'une activité humaine. Dans cette perspective une telle maison des Sciences de l'Homme trouve sur son territoire à la fois un objet et un sujet, dans la pratique scientifique. Elle pourrait ainsi se caractériser par un rôle fondamental de *réflexivité et d'expertise* sur ces pratiques scientifiques tant dans les domaines des sciences de la nature que dans le domaine des sciences sociales, se fixant pour ambition de prendre part à l'effort de cohérence aujourd'hui recherchée au niveau de Saclay. Cette réflexivité et cette expertise en étant au service des grands enjeux sociaux contemporains, se retrouvent dans de nombreux secteurs (travail, environnement, politiques patrimoniales, justice...), à de multiples échelles (territoriale, tout autant que nationale et internationale) et impliquent de prendre en compte de multiples acteurs, publics, privés et hybrides. De ce point de vue, le projet de MSH que nous présentons entend jouer de ce que l'on nomme, dans la doctrine des MSH (Commaille 2006¹), l'« **inscription économique et sociale** » pour participer à cet effort de construction d'un ensemble majeur au niveau de la recherche scientifique et industrielle nationale et internationale.

Cette MSH se comprend également dans une géographie francilienne, avec la MSH « historique » du centre parisien, la MSH Paris Nord en relation avec la constitution du Campus Condorcet, une MSH Paris-Est en construction. Ainsi, elle se définirait également par sa capacité à structurer les SHS dans le sud de la Région Parisienne, trouvant une position spécifique dans le Réseau National des MSHS comme une *maison des sciences de l'homme et des hommes de sciences*, tout en assurant le développement d'un ensemble en SHS dans un monde marqué par les sciences de la nature. Elle s'inscrirait dans le département des Sciences de l'Homme et de la Société qui se dessine au sein de l'Université Paris-Saclay, autour d'une **fonction d'« incubateur de transversalités »** à travers le soutien d'opérations et de projets destinés à encourager la coordination entre des unités de recherche et des établissements d'enseignement supérieur peu habitués jusque là à travailler ensemble. Elle contribuerait dans le même temps à ouvrir des transversalités plus larges avec des univers scientifiques extérieurs aux SHS, telles que les sollicite aujourd'hui la mise en place d'un fonds « PEPS² » du CNRS de 200k€/an sur le site Paris-Saclay.

¹. Jacques Commaille (s.d.), 2006, *Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme*, Paris, La Documentation Française.

². Projet Exploratoire Premiers Soutiens.

Cette MSH pourrait tirer profit des analyses produites par le Centre d'Alembert, organisateur de rencontres et de réflexions, qui, depuis le début des années 2000, se préoccupe plus délibérément des évolutions des pratiques et des institutions de recherche et de développement, dans leurs rapports à l'économie, à la politique et à la culture et qui s'est ainsi inscrit dans les perspectives successives du PRES Universud-Paris, puis du projet Paris-Saclay. Carrefour entre sciences de la nature et ingénierie et sciences humaines et sociales, le Centre est un lieu de pluridisciplinarité et de confrontation pour les différents acteurs de l'activité scientifique à l'échelle locale, francilienne et nationale et les chercheurs en sciences sociales et humaines.

Elle pourrait également s'appuyer sur des programmes 'structurants' au niveau de Saclay, tels que l'Equipex CASD, le labex ECODEC, les programmes IDEX ISIS et ISN, et, au-delà dans le cas du Labex PATRIMA.

Ainsi, à partir de cette situation singulière justifiant un objectif ancré dans le territoire, c'est **le projet d'un humanisme scientifique et technologique** qui pourrait se faire jour en déployant une réflexivité et une expertise ancrées dans les Sciences de l'Homme et de la Société, pour contribuer à apporter des éclairages sur la situation spécifique d'une collectivité scientifique comme celle de Paris-Saclay, autour de plusieurs axes. Ces axes sont déterminés en premier lieu par les dynamiques scientifiques des unités de sciences humaines et sociales, selon la vocation constitutive des MSH c'est-à-dire

- i) la cristallisation de projets « émergents » en périphérie des problématiques centrales de ces unités,
- ii) le soutien aux manifestations et projets transversaux résultant d'initiatives fédérant plusieurs laboratoires. Ils entendent également contribuer à établir des regroupements et des mutualisations autour de grands « outils » – comme la TGIR PROGEDO – en allant jusqu'à envisager la constitution d'une « Plateforme Universitaire de Données » (PUD).

Bien entendu, ces axes sont susceptibles de connaître des ajustements au cours du temps, en fonction notamment du renouvellement des laboratoires et des chercheurs.

1. Un premier axe correspond à la réflexion sur **la constitution de bases de données scientifiques et la modélisation**. Cet axe se fonde sur le poids important que prendraient les dimensions économiques dans les recherches concernées par une telle maison, ainsi que sur le développement d'une sociologie quantitative. Il s'ouvrirait à une réflexion plus générale sur les données en sciences sociales et aux débats sur l'accès aux données scientifiques.

2. Un deuxième axe pourrait toucher aux relations entre recherche, entreprise et travail. Il croiserait un intérêt pour la science en société des **Sciences and Technologies Studies**, **couplé à une perspective historique sur le temps long**, avec un potentiel de recherche important autour des dimensions du **travail et de l'entreprise**.

3. Un troisième axe articulerait **environnement, développement territorial et mobilités**. Il partirait d'un ensemble de recherches permettant d'analyser les relations entre la construction d'une agglomération scientifique, les politiques de la ville et les formes de transport, dans une dynamique de développement industriel et durable.

4. Un quatrième axe porterait sur **cultures et patrimoines**, avec une profondeur historique et artistique. Patrimoine et culture sont des objets d'études interdisciplinaires privilégiés, champ de recherche qui commence à se structurer au niveau national (réflexion prospective de l'ANR) et européen (programmes européens en cours). Cet axe implique une réflexion sur la double dimension du patrimoine, matérielle et immatérielle. Il intégrera une ouverture sur le patrimoine scientifique et technique, ainsi que sur la science comme culture.

5. Un cinquième axe **Droit, régulation et dynamiques institutionnelles** envisagerait de manière large les corpus juridiques et leur mobilisation par les acteurs sociaux, en capitalisant les apports d'un ensemble large d'unités de recherche. Sans leur être subordonné, cet axe se retrouverait dans les axes précédents, par les aspects du droit et de la sociologie du droit qui touchent aux sciences et aux techniques. De plus, cet axe s'ouvrira à des questions plus larges telles, la propriété, le travail, la religion, le marché, l'entreprise, l'Etat ou la normativité.

Avant de revenir sur ce qui pourrait apparaître comme les axes de cette future MSH et sur son architecture immobilière et institutionnelle, précisons que ce projet de MSH nous semble satisfaire à la doctrine des « 5i » que le réseau national des MSH met au cœur de celles-ci :

- **interdisciplinarité** entre les sciences humaines et sociales en tant que telles, mais aussi ouvertures sur les autres domaines scientifiques de l'UPSa ;
- dynamique **interinstitutionnelle** évidente avec la présence d'établissements d'enseignement supérieur, d'organismes publics de recherche, de grandes entreprises ;
- **international**, avec un rayonnement déjà porté par des établissements d'excellence, par des activités de recherche à une échelle parfois globale, qui serait approfondi et

mis en cohérence ;

- **inscription** politique et sociale dans le contexte de Saclay, de la Région Ile de France, qui va au-delà de la situation géographique en intégrant de grands enjeux sur les politiques de la recherche, l'entreprise, le travail, etc.
- **identité scientifique propre**, résultant du souci d'ancrer les sciences humaines et sociales dans un univers dominé par les sciences de la nature, et en faisant une place importante à la science économique.

Ce projet de MSH constitue également un cadre pour initier des orientations nouvelles de recherche au sein de Paris-Saclay, en s'articulant avec le département SHS, les *schools* et l'école doctorale actuellement en construction.

1. L'existence de dynamiques structurantes

1.1. Un ensemble de laboratoires en SHS dans un département SHS de l'UPSa

Ce projet de MSH entend prendre appui sur les 42 laboratoires du domaine SHS et trouverait sa place dans le département « Sciences de l'Homme et de la Société » au sein de l'Université Paris Saclay (UPSa).

Tableau des unités

| Unités de recherche | tutelles | directeur | e-mail |
|---------------------------------|----------------------|-------------------------|--|
| ADIS - EA 2713 (futur RITM) | Université Paris Sud | Jose De Sousa | jose.de-sousa@u-psud.fr |
| ALISS - UMR 1303 | INRA | Louis-Georges SOLER | Louis-Georges.Soler@ivry.inra.fr |
| PESOR - EA 3546 (futur RITM) | Université Paris Sud | Florence Durieux | florence.durieux@u-psud.fr |
| CEARC – EA 4455 | UVSQ | Jan Borm | jan.borm@uvsq.fr |
| CEI EA 2712 | Université Paris Sud | Daniel Dormoy | daniel.dormoy@u-psud.fr |
| CEMOTEV - EA 4457 | UVSQ | Jean Cartier-Bresson | jean.cartier-bresson@uvsq.fr |
| CIRSTS – X (Projet d'UMR) | Ecole Polytechnique | Brechenmacher, Frédéric | frederic.brechenmacher@polytechnique.edu |
| EPEE - EA 2177 | Université d'Evry | Stefano BOSI | sbosi@univ-evry.fr |

| | | | |
|---------------------------------|---|---|--|
| | Val d'Essonne | | |
| Centre Léon Duguit - EA 4107 | Université d'Evry Val d'Essonne | Sarah BROS | sarah.bros@univ-evry.fr |
| Centre Pierre Naville - EA 2543 | Université d'Evry Val d'Essonne | Stephen BOUQUIN | stephen.bouquin@univ-evry.fr |
| CERDI - EA 3537 | Université Paris Sud | Alexandra Bensamoun | alexandra.bensamoun@u-psud.fr |
| CES - UMR 8174 (antenne Cachan) | Université Paris 1, CNRS, ENS Cachan | Jean-Marc Tallon | jmtallon@univ-paris1.fr |
| CESDIP - UMR 8183 | UVSQ, CNRS, ministère de la Justice | Fabien Jobard | fabjob@cesdip.fr |
| CHCSC - EA 2448 | UVSQ | Christian Delporte | christian.delporte@uvsq.fr |
| CIREN - UMR 8568 | AgroParisTech, CNRS, CIRAD, EHESS, ENPC | Franck LECOCQ | franck.lecocq@agroparistech.fr |
| CREST - UMR 2773 | ENSAE, ENSAI, CNRS, INSEE | Francis KRAMARZ | kramarz@ensae.fr |
| DANTE - EA 4498 | UVSQ | Muriel Chagny Mélanie Clément-Fontaine | murielle.chagny@uvsq.fr melanie.clement-fontaine@uvsq.fr |
| DSR | Université Paris Sud | François Jankowiak | Francois.jankowiak@u-psud.fr |
| Economie Publique UMR 210 | INRA, AgroParisTech | Jean-Christophe BUREAU | bureau@grignon.inra.fr |
| ETE (CRF/CNAM) | Université d'Evry Val d'Essonne, CNAM | Frederic MISPELBLOM | mispelblom@wanadoo.fr |
| ESR - EA 2449 | UVSQ | Laura Kendrick | laura.kendrick@uvsq.fr |
| EST | Université Paris Sud | Hélène Gispert | helene.gispert@u-psud.fr |
| GREGHEC - UMR 2959 | HEC Paris, CNRS | Blaise Allaz | allaz@hec.fr |
| IDEP - EA 409 | Université Paris Sud | Véronique Magnier | veronique.magnier@u-psud.fr |

| | | | |
|--|---|-------------------------------|---|
| Site de Cachan & Site d'Evry IDHE – UMR 8533 | Université Paris 1 -Sorbonne, CNRS, Université Paris 8, Université Paris-Ouest Nanterre, ENS Cachan | Claude Didry | didry@idhe.ens-cachan.fr |
| IEDP | Université Paris-Sud | Florence Poirat | Florence.poirat@u-psud.fr |
| ISP - UMR 7220 | CNRS, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, ENS Cachan. | Marie-Claire Lavabre | mlavabre@u-paris10.fr |
| I-tésé | CEA | Jean-Guy DEVEZEAUX | jean-guy.devezeaux@cea.fr |
| LITEM (ancien LAREM) | Université d'Evry / TEM | Chantal AMMI | chantal.ammi@telecom-em.eu |
| LAREQUOI - EA 2452 | UVSQ | Annie Bartoli | annie.bartoli@uvsq.fr |
| LEAV | Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles | Catherine Bruant | catherinebruant@me.com |
| LTCI - UMR 5141 | CNRS - Institut Mines-Télécom/Télécom ParisTech | Olivier Cappé | cappe@telecom-paristech.fr |
| MAS - EA 4037 | Centrale | Frédéric ABERGEL | frederic.abergel@ecp.fr |
| PREG –CECO - UMR 7176 | Ecole Polytechnique, CNRS | Edouard Challe, Pierre Picard | edouard.challe@gmail.com, picard_pierre@yahoo.fr |
| PREG-CRG - UMR 7176 | Ecole Polytechnique, CNRS | Hervé Dumez | h.dumez@orange.fr |
| PRINTEMPS - UMR 8085 | CNRS, UVSQ | Laurent Willemez | Laurent.Willemez@uvsq.fr |
| REEDS - EA 4456 | UVSQ | Martin O'Connor | Martin.O-Connor@reeds.uvsq.fr |

| | | | |
|---|------------------------------------|--------------------------------|---|
| SAD–APT UMR 1048, équipe proximités | AgroParisTech, INRA | François LEGER | francois.leger@agroparistech.fr |
| SESG Unité Propre | AgroParisTech | Michel Nakhla | nakhla@agroparistech.fr |
| SLAM (ancien RASM EA 4524 & SCRIPT) | Université d'Evry Val d'Essonne | Brigitte GAUTHIER | brigitte.gauthier@univ-evry.fr |
| STEF - UMRP | ENS Cachan, IFE | Eric Bruillard | Eric.BRUIILLARD@stef.ens- cachan.fr |
| VIP - EA 3643 | UVSQ | Emmanuelle Saulnier- Cassia | emmanuelle.saulnier- cassia@uvsq.fr |

1.2. Des programmes transversaux et des équipements

Le projet présenté ne part pas de rien, il participe à la dynamique de rapprochement des SHS qui s'opère dans le département SHS autour de trois grands pôles : des groupes de recherche inter-établissement, des programmes et équipements et des initiatives propres aux établissements.

1.2.1. Des groupes de recherche et de réflexion sur plusieurs établissements

– le Centre d'Alembert –

Le Centre d'Alembert (Centre interdisciplinaire d'étude de l'évolution des idées, des sciences et des techniques - CIEEIST), conçu lors de sa création en 1975 comme un organisateur de rencontres et de discussions interdisciplinaires sur l'évolution des idées, des sciences et des techniques, se préoccupe plus délibérément, depuis les années 2000, des évolutions des pratiques et des institutions de recherche et de développement, dans leurs rapports à l'économie, à la politique et à la culture. Il prend en compte les problématiques promues par le courant des « Science and Technology Studies » dans l'étude des « idées, des sciences et des techniques » et aborde ces questionnements nouveaux de manière prospective, en cherchant à apporter sa contribution aux évolutions en cours. Il s'est inscrit ainsi dans les perspectives successives du PRES Universud-Paris, puis du projet Paris-Saclay.

Dans cet esprit, le Centre a privilégié la sollicitation d'acteurs des changements intellectuels et organisationnels dans les sciences et les techniques, de chercheurs de tous domaines (sciences de la nature, de la société et de l'homme, de l'ingénierie et de la médecine, des humanités ou du droit...) comme de responsables régionaux et nationaux, en les sollicitant pour rendre compte de leur expérience de recherche, de direction scientifique et d'action institutionnelle. Cet appel à la réflexion d'acteurs a été le plus possible combiné à des interventions de chercheurs de sciences sociales et humaines, de philosophes spécialistes de ces changements, cela face à des publics divers, chercheurs actifs ou honoraires, mais aussi ingénieurs, responsables d'établissements et entreprises publiques et privées de l'Ile de France Sud, doctorants et étudiants, militants associatifs...

Centre de rencontres et de mémoire, le Centre d'Alembert fournit par son séminaire et son colloque annuel - ainsi que sur son site avec les enregistrements vidéo, les projections et

quelques textes - des matériaux et questionnements originaux pour l' « étude interdisciplinaire des idées, des sciences et des techniques » dans le monde contemporain.

L'offre du Centre d'Alembert, qui s'adresse à des publics au delà des communautés scientifiques les plus proches, doit continuer à être pensée comme une offre à Paris-Saclay, appuyée sur les ressources et motivée par les perspectives régionales en Île-de-France Sud, avec une ambition qui ne peut être que nationale et internationale. En même temps, en coopération avec la Diagonale Paris-Saclay, le Centre d'Alembert a vocation à élargir l'audience à des milieux moins familiers en s'adressant aux responsables élus et employés de collectivités territoriales, comme d'établissements et d'entreprises publiques et privées d'Ile de France Sud par des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels des recherches et des innovations dans la société d'aujourd'hui.

– La Diagonale Paris-Saclay –

La Diagonale Paris-Saclay a pour ambition de doter l'université Paris-Saclay d'un grand centre de dialogue science & société, d'animations et d'actions en lien avec les sciences, les arts, les patrimoines scientifiques et techniques, et donc être un lieu de sensibilisation, de médiations et d'éducation non formelle aux sciences. Soutenue et financée par la FCS, *La Diagonale Paris-Saclay* traduit l'ambition d'une interaction directe entre les scientifiques et les acteurs de la société en travaillant en collaboration étroite avec des associations de culture scientifique et populaire (Scientipôle, Savoirs & Société, Ile de Sciences, Sciences ACO, petits débrouillards...), les collectivités locales et territoriales (notamment la CAPS via SCube), des collectifs d'artistes, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur et les industriels. Cet ensemble représentatif constitue d'ailleurs le collège des acteurs de *La Diagonale Paris-Saclay*.

Si de nombreuses actions relativement dispersées existent déjà sur le territoire, cette structure transverse a pour but de faciliter les rencontres, développer les recherches et les innovations, mutualiser et notamment rendre ces actions visibles à l'échelle nationale et internationale. Elle vise aussi à développer des actions communes en médiation, à interroger les interactions entre arts et sciences, à œuvrer pour la sauvegarde des patrimoines, à les valoriser, et à les rendre plus visibles pour renforcer l'identité commune partagée par les 23 acteurs du Campus Paris-Saclay regroupés au sein de *La Diagonale Paris-Saclay*.

Ces actions ciblent la société civile : populations, élèves, étudiants, enseignants, chercheurs, industriels, artistes, médias, acteurs sociaux et politiques. Elles visent aussi à développer une communauté de recherche et de partage entre scientifiques autour de ces thématiques. Un des registres d'actions de *La Diagonale Paris-Saclay* vise le recensement, l'étude, la préservation et la sensibilisation aux patrimoines scientifiques et techniques. *La Diagonale Paris-Saclay* a d'ores et déjà constitué un groupe de recherche sur la valorisation et l'exploitation des patrimoines du campus de Saclay. Les axes de travail proposés concernent l'instrumentation scientifique et la contextualisation historique des découvertes, les sites eux-mêmes, les environnements et les territoires, la mémoire des processus et celle des Hommes. Cet ambitieux programme interroge également les controverses et s'appuiera sur :

- un inventaire des patrimoines matériels et immatériels (en lien avec le CNAM)
- des actions de valorisation (musée et lieux distribués)
- des actions de médiation orientées vers des publics diversifiés (enseignants, scolaires, populations, chercheurs, industriels)

– Le club de l’Orme –

La création sur le plateau de Saclay d’un grand campus scientifique et technique à vocation mondiale, inséré dans un « cluster » à fort potentiel de développement économique est un projet très ambitieux.

La thématique énergie-climat-environnement et société est fortement représentée dans ce projet ; en témoigne la présence significative d’industriels concernés ainsi que de grandes écoles et de centres de recherche en économie, sciences du climat et de l’environnement parmi les organismes membres de la fondation, qui constitue l’actuel organe exécutif du Plateau. En ce sens, un Pôle Climat, Energie et Environnement (PCEE) a été créé au sein du Campus.

Afin de permettre des synergies stratégiques entre les acteurs grâce à une activité coordonnée, certains membres de la fondation se sont associés à des structures proches et alliées, pour créer une entité nouvelle, le Club de l’Orme, qui aura vocation à dynamiser les échanges dans le champ du PCEE, en privilégiant les approches économiques et technico-économiques. En effet, les questions relatives au thème énergie-climat appellent à une vision globale, associant les dimensions scientifiques et techniques, mais aussi économique, industrielle et sociétale. De nombreuses entités sur le plateau aujourd’hui ou demain se préoccupent de bâtir de type de vision. D’importants échanges et collaborations existent d’ores et déjà entre ces entités, mais la plupart du temps en bilatéral, la volonté commune du Club est d’instaurer un cadre multilatéral.

Ainsi, le Club permet d’unir les forces des organismes, tout en laissant à chacun la possibilité de garder son identité. Il s’inscrit dans la volonté de ses membres de promouvoir par le regroupement une efficacité de leurs activités de recherche et d’enseignement et de créer des partenariats entre les acteurs publics et privés.

Le club réunit des établissements publics signataires du plan campus du plateau de Saclay (Supélec, HEC, Ecole Centrale de Paris, Polytechnique, Université Paris XI, CEA Saclay) et au-delà (IFP, CIRED) et des grandes entreprises (EDF R&D, TOTAL).

Le thème fédérateur du Club est l’analyse des questions énergie-climat selon une démarche technique et économique.

– Le GERPISA – dirigé par Bernard Jullien

Le GERPISA est un réseau international en sciences sociales qui étudie depuis vingt ans les transformations de l’industrie automobile mondiale. Constitué en GIS (Groupement d’Intérêt Scientifique) depuis 2008, le Gerpisa est hébergé à l’ENS de Cachan. Son activité scientifique est structurée par de programmes internationaux de recherche sur quatre ans et s’articule autour de séminaires mensuels et d’un colloque international annuel (trois journées en juin).

Le dernier programme international a ainsi porté sur « L’industrie automobile et le développement durable » (2008-2011) et le programme en cours sur « Structuration des nouvelles industries automobiles, restructurations des anciennes industries automobiles : la nouvelle géopolitique mondiale de l’automobile » (2012-2015). L’objectif de ces deux programmes est de développer des axes transversaux d’analyse pour étudier de manière située et réflexive les évolutions contemporaines de l’industrie automobile.

L’émergence de nouvelles formes de mobilités, associées au développement de technologies radicalement innovantes dans le domaine des motorisations et des architectures véhicule aussi bien qu’à des formes institutionnelles et juridiques inédites (auto-partage, conduite déléguée...) constitue désormais un terrain privilégié d’enquête pour le GIS Gerpisa et son réseau international. L’importance acquise par ce nouveau domaine de recherche conduira dans les quatre années à venir à un recentrage explicite des travaux du GIS Gerpisa sur les

rappports science-industrie. Deux entrées complémentaires y seront privilégiés : 1) l'analyse et le suivi de la qualité et de l'efficacité des organisations de la coopération technologique (pôles de compétitivité, clusters, plateformes, openlabs, etc.) ; 2) La comparaison internationale à la fois de ces organisations et des stratégies d'innovation qu'elles incarnent.

La démarche aura comme objectif de développer dans une perspective d'ingénierie institutionnelle une connaissance fine des formes de gouvernance des organisations de la coopération technologique, et d'inscrire l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de ces organisations dans une compréhension plus large des enjeux économiques de compétitivité internationale des industries concernées. Une telle démarche s'inscrit logiquement dans une intégration forte du GIS Gerpisa dans le campus Paris-Saclay, en interaction avec les laboratoires de génie mécanique et électrotechnique de l'ENS Cachan, de Centrale et de Supelec et, plus largement, avec VedeCom, Moveo et Advancity qui ont vocation à structurer l'ensemble des interactions sciences-industrie-société au sein de l'UPSa.

1.2.2. Des programmes et des équipements

– ISIS – Interactions Innovation Science et Société – dirigé par Christian Bessy

Il s'agit d'un projet soutenu par l'IDEX (LIDEX) centré sur les processus de production et d'innovation scientifique. Analysant le travail scientifique, ses circulations entre laboratoire et entreprises, les manières de l'évaluer et de le quantifier, mais aussi les controverses qu'il suscite, par exemple dans le domaine juridique et judiciaire, ISIS propose de développer de nouvelles perspectives de recherche qui s'inscrivent dans son environnement – à la fois en termes de terrains et d'opportunités à venir, mais aussi en s'appuyant sur les recherches qui sont déjà menées dans son périmètre. Complémentaire à d'autres projets déjà à l'œuvre – le DIM IS2IT³, le labex ECODEC en économie, l'Equipex du Centre d'Accès Sécurisés aux Données par exemple -, ISIS entend se déployer sur les 6 ans à venir en deux étapes :

– en consolidant les partenariats déjà existants (certains déjà forts, ce qui permettra l'obtention rapide de résultats scientifiques), en explorant de nouvelles thématiques en commun (comme l'interaction entre science, technologie et justice) et plus largement en structurant les sciences sociales sur Saclay.

– dans un second temps, entre 2016 et 2019, en s'évertuant à faire de Saclay une place forte des sciences sociales en France et dans le monde, grâce à quelques thématiques fortes et reconnues.

L'axe 1 « **Mesure, modèles, métrologie** » veut développer les techniques de quantification en sciences sociales en s'appuyant notamment sur l'Equipex CASD.

L'axe 2 « **Innovation, entrepreneuriat et marché** » vise à intégrer les travaux des gestionnaires et des économistes dans un programme de recherche ayant aussi une dimension socio-historique,

L'axe 3 « **Normes et régulations du travail scientifique** » entend développer une approche résolument interdisciplinaire.

L'axe 4 « **Interactions entre droit et science** » permet quant à lui d'intégrer des équipes de juristes.

³. Innovation, Sciences, Techniques, Société.

– ISN – Institut Société du Numérique – dirigé par Marc Schonauer (INRIA) et Patrick Duvaut (Telecom-ParisTech)

Le projet IDEX d'Institut Société Numérique se rattache d'abord au département des STIC, mais intègre une ouverture sur les SHS. Il entend devenir le catalyseur de recherches pluridisciplinaires sur les défis sociétaux inhérents à la « vie connectée » et à la « vie numérique ». Ainsi, il se situe dans ce que l'on nomme les « couches hautes » du réseau selon la terminologie OSI, c'est-à-dire le domaine des applications, de la présentation et des sessions.

Il combine une orientation de recherche sur les conditions d'acceptation sociale des développements dans le domaine des TIC avec les avancées technologiques innovantes améliorant l'expérience des utilisateurs.

Cet Institut implique à la fois les STIC et les SHS, réalisant un pont entre ces deux univers scientifiques que l'on retrouve dans d'autres initiatives de l'IDEX telles que Digicosme, Digitéo, Capdigital, SystemX, ISIS, ...

Il s'inspire de la stratégie « Europe 2020 », pour envisager les questions pluridisciplinaires que soulèvent les usages du numérique et de l'Internet dans les activités quotidiennes, professionnelles, médicales, éducatives...

– L'Equipex CASD – dirigé par Kamel Gadouche du GENES

Pour répondre aux besoins de sécurité relatifs à la consultation de données individuelles très détaillées de la statistique publique française, le projet CASD (Centre d'Accès Sécurisé Distant aux données) a développé un équipement hautement sécurisé permettant au chercheur de travailler à distance sur des bases de données individuelles détaillées.

À la fois souple et hautement sécurisé, cet outil devrait permettre de faciliter l'accès transnational aux données et contribuer à la construction d'un réseau distribué dans le cadre du système statistique européen coordonné par Eurostat et en coopération avec l'infrastructure CESSDA.

À ce titre, il complète par un accès soumis à un abonnement, les services offerts par la Très Grande Infrastructure de Recherche PROGEDO (PROduction et GESTion des DONnées en sciences sociales) qui assure la mise en œuvre d'une politique publique de données pour les sciences humaines et sociales (droit, économie, géographie, gestion, histoires, sciences politiques et sociologie).

– ECODEC – Labex dirigé par Francis Kramarz

Ce *LabEx ECODEC* (Economie et Science de la Décision) est un élément fondateur d'un grand pôle d'Économie, Management et Sciences Sociales d'un très haut niveau international rassemblant notamment les enseignants-chercheurs en économie et en statistique de l'ENSAE ParisTech, de son centre de recherche - le CREST -, de l'École Polytechnique et de HEC, en lien étroit avec les établissements de l'Université Paris-Saclay tels que l'École Normale Supérieure de Cachan, l'Université Paris-Sud, le CEA, Agro ParisTech ou encore l'INRA.

Les axes de travail du *LabEx ECODEC* sont résumés par le sous-titre de ce Laboratoire d'Excellence : « Économie et Sciences de la Décision : Réguler l'économie au service de la société ». Le défi du projet de *Laboratoire d'Excellence ECODEC* est de permettre des avancées théoriques et concrètes en matière de régulation des marchés, qu'il s'agisse du marché du travail, des marchés des biens et services ou encore des marchés financiers, tout en proposant aux décideurs publics ou privés les outils méthodologiques les plus récents en matière d'évaluation de leurs politiques et de leurs actions.

– PATRIMA – Labex animé par Etienne Anheim

Mis en œuvre par les universités de Cergy-Pontoise (UCP) et de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), le Labex PATRIMA (Patrimoines matériels : savoirs, conservation, transmission) est un projet de portée internationale qui rassemble sciences de l'homme et sciences exactes. L'objectif de ce laboratoire est de développer au cours des dix prochaines années des programmes internationaux de recherche et de formation dans le domaine du patrimoine matériel (objets de musées, bâtiments, archives, livres et manuscrits...).

Le Labex PATRIMA réunit environ 200 chercheurs issus des équipes de recherche de l'Institut d'Études Culturelles de l'UVSQ et des laboratoires de recherche de l'UCP, des laboratoires scientifiques dépendant du Ministère de la Culture, du CNRS, du CEA, de l'Université Paris-Sud, de grandes institutions patrimoniales comme le musée du Louvre, le château de Versailles, les archives nationales ou la Bibliothèque nationale de France, ainsi que de nombreux autres partenaires (Ecole nationale d'architecture de Versailles, ESSEC, Archives départementales des Yvelines, Musée du Quai Branly, Ecole nationale d'Art de Paris-Cergy, Musée de Port-Royal, communautés d'agglomération de Saint-Quentin et de Cergy-Pontoise...).

Ce laboratoire d'excellence, appuyé sur une fondation partenariale en cours de constitution, vise à faire émerger des sciences du patrimoine au sein du paysage universitaire français, dans le contexte d'une dynamique territoriale forte des universités du grand ouest parisien.

Il aura en particulier vocation à créer de fortes synergies avec le centre national de conservation des patrimoines (CNCV) en cours de création à Cergy-Pontoise qui a notamment pour mission de créer un pôle de formation et de recherche interdisciplinaire autour des questions relatives au patrimoine culturel.

Le Labex PATRIMA sera ainsi une institution de référence unique en France et donnera à notre pays un outil de rayonnement international dans le domaine des études patrimoniales qui lui faisait défaut jusqu'alors.

Il a pour pilotes et associés :

– Université de Cergy-Pontoise (UCP) / Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) (pilotes)

– Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines : CSCSC (EA 2448 de l'UVSQ)

– Équipes Traitement de l'Information et Systèmes : ETIS (UMR 8051, ENSEA/UCP/CNRS)

– Institut des matériaux : I-Mat (FD 4122 de l'UCP)2

– Synthèse Organique Sélective et de Chimie bioOrganique : SOSCO (EA 4505 de l'UCP),

– Physique des Matériaux et des Surfaces : LPMS (EA 2527 de l'UCP),

– Centre de recherche textes et francophonies : CRTF (EA 1392 de l'UCP),

– Lexiques, Dictionnaires et Informatique : LDI (UMR 7187, UCP/P13/CNRS),

– Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnements : MRTE (EA 1392 de l'UCP),

– Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales : CICC (EA 2529 de l'UCP),

– Paragraphe (EA 349, P8/UCP),

– Centre de recherche et de restauration des musées de France : C2RMF (MCC),

– Laboratoire de recherche des monuments historiques : LRMH (MCC),

– Archives nationales : AN (MCC)

– Musée du Louvre

– Domaine national de Versailles

– Bibliothèque nationale de France

– École nationale supérieure d'architecture de Versailles : ENSA-V et son laboratoire Léa V,

– Centre de recherche sur la conservation des collections : CRCC (USR 3224,

CNRS/MCC/MNHN)

- Plateforme européenne matériaux anciens : IPANEMA (UPS 3352, CNRS/CEA/Synchrotron Soleil)
- Centre de recherche du château de Versailles : CRCV (GIP, fondateurs : MCC/ Domaine de Versailles/ CG Yvelines/ ville de Versailles/ EHESS/ UVSQ/ P4/ MNHN/ INA)
- Laboratoire d'Études des Techniques et Instruments d'Analyse Moléculaire : LETIAM (EA 4041, UPSud)
- Laboratoire Archéomatériaux et Préviation de l'Altération : LAPA (labo. du SIS2M, UMR 3299, CNRS/CEA)

– le DIM GESTES – dirigé par Jérôme Pélisse et Loup Wolff

La « souffrance au travail » est un « problème de société », ressenti par de nombreux acteurs. Elle peut concerner les travailleurs des secteurs industriels traditionnels comme des nouvelles activités de services, dans les grandes organisations comme dans les petites entreprises, dans les administrations publiques comme dans les firmes privées, dans le salariat comme dans le travail indépendant, dans les emplois d'exécution comme dans les postes d'encadrement, dans les fonctions manuelles comme dans les activités intellectuelles.

Face au contexte et aux enjeux précédemment évoqués, les défis sont immenses pour la recherche. Celle-ci est fortement sollicitée pour aborder de manière systémique et intégrée les questions du travail et de la souffrance au travail. Le progrès des connaissances dans ces différents domaines est une condition *sine qua non* pour aborder la question de l'organisation du travail dans ses composantes économique, de santé publique et sociétale.

La thématique du travail et de la souffrance au travail, et la structuration d'un réseau de chercheurs sur cette question spécifiquement en Île-de-France apparaissent particulièrement pertinentes. Non seulement en raison de la taille du réseau que la concentration de la recherche française en Île-de-France permet, mais aussi parce que la région présente plusieurs caractéristiques qui en font un terrain d'étude particulièrement intéressant.

Répondant à un des axes de la politique de la recherche menée par la Région Île-de-France, le DIM (Domaine d'Intérêt Majeur) GESTES (Groupe d'Etude Sur le Travail Et la Souffrance au travail) porte la réflexion pluridisciplinaire sur le travail, favorise le développement d'un véritable réseau dédié aux Sciences Humaines et Sociales, destiné à soutenir la création d'une dynamique de formation, de recherche et d'innovation, destinée à mobiliser au service de ces enjeux majeurs l'ensemble des acteurs scientifiques régionaux compétents.

Il évolue aujourd'hui vers une structure GIS. Ainsi, les principaux acteurs de recherche et d'enseignement supérieur de la Région Ile-de-France, en lien avec la thématique, conscients des Impacts sociétaux et enjeux éthiques du domaine, prenant acte de leur responsabilité commune vis-à-vis de ce champ social, constatant la complémentarité de leurs compétences et de leurs missions, et enfin conscients d'une forte potentialité de synergies, ont décidé de se regrouper pour constituer ensemble un GIS, Groupement d'Intérêt Scientifique et participer aux activités du réseau.

Ce GIS a pour objectif de

- fédérer et animer au plan scientifique la communauté des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales intervenant sur les thématiques « Travail et Souffrance au travail » en Ile-de-France ;
- soutenir la recherche en favorisant l'émergence de projets fédérateurs, l'interdisciplinarité et la prise en compte des enjeux de société ;
- diffuser les savoirs en participant à la mise en place de manifestations scientifiques sur les thèmes du travail et de la souffrance au travail ;
- favoriser les échanges entre chercheurs et autres citoyens.

1.2.3 Des initiatives fédérant les SHS dans les établissements

On recense des initiatives dans les établissements concernés, comme à l'UEVE avec en projet un bâtiment fédérant les SHS, à l'ENS C avec l'Institut fédératif des sciences humaines et sociales (IF2S), autour de l'équipement transversal que constitue la Bibliothèque Durkheim. Ou encore à l'Université de Versailles Saint-Quentin avec l'organisation chaque année par l'UFR de Sciences sociales de colloques ou journées d'études pluridisciplinaires regroupant économistes, sociologues et géographes autour de thématiques communes comme les vulnérabilités, les temporalités..., ainsi que des manifestations plus larges associant également, historiens et littéraires par exemple, sur le thème de la mondialisation.

Ces initiatives représenteraient une forme de « relais » de la MSHPS, en particulier pendant la période de préfiguration, précédant l'emménagement dans un bâtiment dédié à cette MSH.

2. Présentation des axes

Les axes de la MSH se caractérisent par leur dimension à la fois pluridisciplinaire, et pluri-partenaires. Les sciences (expérimentales) étant à la fois, partenaires et objets d'étude pour les sciences humaines, les deux premiers axes portent sur les données et la modélisation d'une part et les relations entre savoirs, travail et société d'autre part. Les deuxième et troisième axes développent la réflexion sur les enjeux d'environnement, de territoire et de mobilités, ainsi que de cultures et patrimoines, qui conditionnent aussi le développement de la recherche, aussi bien en sciences qu'en sciences humaines.

2.1. Données et modélisation (responsables un économiste à définir et un sociologue Jérôme Deauviau)

Un des principaux atouts de la recherche en SHS au sein de l'UPSa est le regroupement d'économistes, de statisticiens et de sociologues quantitatifs qui contribuerait fortement à une identité de la MSHS PSa. En intégrant des économistes au monde des SHS (historiens, sociologues, juristes...), la MSH créerait les conditions de croisements interdisciplinaires aujourd'hui peu fréquents.

2.1.1. Nourrir la réflexion sur les données quantitatives en SHS

La construction de données et d'indicateurs en sciences sociales est le premier acte de

l'ambition à une réflexivité sur les pratiques scientifiques. Elle se retrouve dans les orientations d'un certain nombre d'unités SHS du périmètre dessiné par l'UPSa, comme le PRINTEMPS, le CRG, le CESDIP, l'IDHE ou le CREST. Elle commence à se structurer dans le premier axe du programme ISIS. Son intérêt se justifie notamment par la présence dans nos rangs du principal opérateur de l'Equipex « Centre d'Accès Sécurisé Distant aux données élaborées par la statistique publique », le GENES.

La MSH Paris-Sud pourra donc s'appuyer sur un équipement tel que le CASD, dont l'accès et les usages pourraient être mutualisés par une MSH. L'ENS Cachan comme partenaire de cet Equipex développe ainsi dès maintenant un tel accès, à travers la mise à disposition d'un ingénieur d'études assurant une interface avec le GENES. Une telle dynamique peut déboucher sur la constitution d'une Plateforme Universitaire de Données Paris-Saclay (PUDPSa), en relation avec les institutions de mise à disposition d'enquêtes statistiques comme le réseau Quételet et la TGIR PROGEDO.

Ayant vocation à mutualiser un accès aux données quantitatives, la MSH entretiendra la dynamique réflexive sur la constitution de ces données. Son objectif sera tout à la fois de dégager la richesse souvent insoupçonnée de ces bases de données, et de revenir sur les conditions et les enjeux de leur production. En ce sens, elle prolonge une orientation de long terme, engagée par des statisticiens de l'INSEE comme Alain Desrosières, Robert Salais et Laurent Thévenot. Acteur clé de cette dynamique intellectuelle et grande figure de la recherche qui vient malheureusement de disparaître, Desrosières est l'auteur d'une fresque historique incontournable – *La politique des grands nombres* – pour renouer le fil d'une analyse sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles ces données statistiques se cristallisent et prennent sens. Il montre ainsi le lien consubstantiel entre statistiques et Etats, des Etats allemands du XVIIIe siècle à la politique rooseveltienne des années 1930 donnant à l'espace fédéral une consistance nouvelle au niveau des Etats-Unis, ou aux politiques interventionnistes des années d'après-guerre en Europe donnant son sens à une modélisation macro-économique.

Cette orientation de réflexion sur les données quantitatives permet d'agrèger un certain nombre de laboratoires et d'établissements, avec en premier lieu le GENES et le CREST autour de l'Equipex CASD, ainsi que des unités ayant un intérêt pour ces données et leurs traitements, comme le PRINTEMPS, le CESDIP ou encore l'IDHE. La liste reste ouverte et devra s'étoffer avec le temps. On peut imaginer sur cette base, que la MSH fournisse un point d'appui en soutenant le projet de séminaire international annoncé dans le programme ISIS sur la base de la fusion de trois séminaires en cours (séminaire de sociologie du CREST,

séminaire « Quantitativisme réflexif » de l'IDHE, séminaire « sociologie quantitative, sociologie de la quantification » du PRINTEMPS). De plus, la MSH permettrait de nourrir l'activité de recherche susceptible d'émerger à partir du master de sociologie quantitative, à travers la proposition de projets transversaux ouverts aux doctorants originaires de cette formation.

Un autre enjeu serait de croiser cet intérêt pour des statistiques publiques avec une investigation sur les indicateurs de gestion, qui se dégagent des opérations comptables. Cette dimension présente au CRG, au GREGHEC et plus largement en gestion, interroge également sous l'angle cette fois des acteurs économiques privés, la production et la signification d'indicateurs chiffrés.

2.1.2. Modélisation en SHS

Une dimension importante de la recherche en SHS sur le plateau de Saclay est représentée par la modélisation économique. Cette dimension est portée au plus haut niveau au sein des trois UMR de la Section 37 du CNRS (PREG/Polytechnique, GRECSTA/CREST, GREGHEC/HEC), de l'unité d'économie de l'Ecole Normale de Cachan et des unités d'Evry en économie (EPEE) et en mathématiques (LAP), ainsi que les UMR d'économie associées à AgroParisTech et l'INRA (Economie Publique et CIRED).

L'IDEX de Saclay avec, en son sein, l'Université d'Orsay et l'Ecole Polytechnique, représente un des sites les plus importants au niveau mondial en recherche mathématique. Il est naturel que les unités d'économie impliquées dans l'IDEX aient vocation à s'orienter vers l'économie mathématique et, plus généralement, vers l'économie théorique.

Au sein du PREG-CECO travaillent des spécialistes de théorie des jeux, de finance mathématique et d'économétrie théorique, mais la modélisation économique concerne aussi l'économie publique, la macroéconomie, l'économie du travail, la théorie du vote, l'économie du développement durable, les domaines du risque et de l'assurance ou l'économie industrielle.

Dans l'unité GRECSTA/CREST, la modélisation intéresse essentiellement les domaines de l'économie industrielle, de l'économie du travail et de la macroéconomie. L'économétrie théorique est aussi portée au plus haut niveau.

Au sein de l'unité GREGHEC, des théoriciens à forte visibilité internationale travaillent en économie de la décision et en finance.

Ces trois UMR ont des larges intersections et participent d'un LABEX commun (ECODEC).

À l'Ecole Normale de Cachan, la modélisation concerne particulièrement l'économie publique théorique et la macroéconomie.

L'unité de mathématique LAP à Evry est internationalement reconnue pour ses travaux de recherche en finance mathématique, tandis que l'unité d'économie EPEE est spécialisée dans la macrodynamique, l'équilibre général et la théorie des réseaux appliquée à l'économie.

Des modèles économiques portant sur la production d'énergie et le développement des nouvelles technologies de ce secteur sont réalisés à l'I-tésé, au CEA.

Des modélisations économiques, mais intégrées avec des modélisations plus techniques (sciences du climat, biosphère continentale, agronomie, hydrologie) sont au centre des travaux des UMR Economie Publique INRA/AgroParisTech et CIRED. Ces unités travaillent en particulier dans le cadre de grands projets intégratifs sur l'utilisation des sols et la déforestation au niveau mondial, le changement climatique, les transports durables, les biocarburants, la gestion des ressources en eau.

L'affichage d'un axe « modélisation économique » pourrait donc catalyser la rencontre de toutes ses forces au sein d'une MSH commune et fédérer ainsi utilement les unités concernées. Il pourrait également trouver un écho dans une perspective plus générale de modélisation, comme dans le cas du Laboratoire de Mathématiques de Versailles (LMV) en relation avec les SHS.

2.1.3. Le qualitatif en SHS

Dans de nombreuses disciplines (gestion, histoire, sociologie), des équipes présentes sur le site de Saclay mobilisent des méthodes de recherche qualitative : entretiens, ethnographie, observation-participante, recherche-action. Alors que se développent les méthodes expérimentales, notamment en économie, et que les méthodes quantitatives se perfectionnent (analyse statistique, économétrie), les méthodes qualitatives se renouvellent elles aussi. La description et la narration retrouvent un statut scientifique. Le traitement du matériau qualitatif se fait plus rigoureux avec des méthodes de codage passant souvent par le développement de nouveaux logiciels (NVIVO, QDA Miner, Alceste).

Compte tenu du double dynamisme de Saclay à la fois en méthodes quantitatives et en méthodes qualitatives, l'un des enjeux de la création d'une Maison des Sciences de l'Homme repose sur un dialogue renoué et renouvelé entre ces deux courants, qui ont eu longtemps tendance à s'ignorer. Les prémisses de ce dialogue existent : la notion de narration analytique ou celle de quali-quantum ont, par exemple, ouvert des voies. Il s'agit maintenant de développer

les échanges entre méthodes quantitatives, modélisation et méthodes qualitatives, ce que devrait permettre une MSH et qui sera un de ses objectifs.

Dans ces échanges entre démarches qualitative et quantitative, l'analyse de données langagières et textuelles joue un rôle important. Elle est largement mobilisée dans les sciences sociales, et s'est fortement développée par exemple au sein du laboratoire Printemps, sous l'impulsion d'un groupe de chercheurs qui a contribué à interroger la place du langage dans les activités de travail, mais aussi plus largement dans l'ensemble des rapports sociaux. Loin d'isoler cette composante langagière, ils ont mis en œuvre une posture de recherche qui affirme la centralité du langage et le considère comme une activité sociale à part entière. Cela s'est traduit par de nombreuses publications (tout particulièrement au sein de la revue *Langage et Sociétés*), mais aussi par le développement d'un logiciel (ALCESTE), créé par Max Reinert. Ce logiciel, qui dispose aujourd'hui d'une certaine visibilité dans les sciences sociales, permet d'effectuer des analyses statistiques de corpus de textes ou d'entretiens et met en évidence les liens entre différents mondes lexicaux, au-delà des analyses de contenus traditionnellement mobilisées par les chercheurs. D'autres logiciels, comme Trideux, ont fait l'objet de développements tout aussi intéressants, ouvrant la voie à des pratiques de recherche innovantes, qui viennent nourrir les interprétations, enrichir les théorisations, et stimuler l'imagination en sciences sociales. La MSH, en valorisant et en consolidant ces acquis, pourrait permettre de mutualiser ces avancées et de les diffuser dans la communauté des chercheurs en sciences sociales.

Cette ouverture au traitement de données plus 'qualitatives' montre une continuité entre une analyse quantitative fondée sur des corpus de données statistiques très larges et une analyse qualitative où la dimension du langage occupe une place essentielle, à travers la pratique d'entretiens et de construction de corpus de textes. Il en résulte un balisage large des méthodologies en sciences sociales, impliquant de ne pas négliger des méthodes portant sur des terrains plus circonscrits, faisant appel à une observation fine des situations et des acteurs, par exemple, au cœur d'une sociologie plus 'interactionniste' voire 'ethnométhodologique'. Ainsi, de manière complémentaire à un usage des données statistiques, une partie des chercheurs adoptent des démarches qualitatives dans leurs travaux. Ceci vaut dans la plupart des disciplines qui participent à la MSH, notamment dans les disciplines littéraires, l'histoire, la sociologie, la gestion. Ces démarches peuvent se caractériser par le recours à des sources ancrées avec netteté dans des corpus, des ensembles documentaires ou des contextes porteurs de sens. Elles mettent en œuvre des méthodes d'analyse de type clinique, attentives à ces ancrages dans des terrains singuliers, rigoureuses dans l'interprétation des indices et de leur

combinaison. Cette rigueur se retrouve aussi bien, par exemple, dans l'analyse lexicale de corpus littéraires, dans la critique de sources historiennes, dans le recours à des entretiens qualifiés, précisément, de qualitatifs, ou encore dans le recours à l'observation ethnographique de situations précises en sociologie ou en gestion. Le troisième aspect de ces démarches qualitatives tient à la réflexivité pratiquée par les chercheurs dans le cours du traitement des matériaux étudiés.

Au-delà de ces éléments de démarche, les recherches qualitatives favorisent des modalités souples de théorisation. Elles offrent la possibilité d'un usage circonspect de la théorisation et d'une attention continue à la complexité des situations. La pensée par cas conduit aussi bien à des généralisations en réseau qu'à des formes de mises en lumière de points problématiques repérables dans des modèles discutables, voire à l'élaboration d'hypothèses nouvelles. En ce sens, les recherches qualitatives entrent en échanges incessants avec les démarches quantitatives. Cette orientation plus qualitative se révèle donc particulièrement importante pour les analyses quantitatives en mettant au jour les différentes interprétations que peuvent susciter les questionnaires et les catégories statistiques qui les structurent, comme le montrent Salais et al. (1986⁴) dans le cas du chômage. Elle permet également une réflexivité sur les usages du quantitatif et des indicateurs en découlant, dans les prises de décision politiques et économiques comme en témoignent les travaux du CRG. Elle se fonde sur une pratique d'enseignement qui, outre les méthodes quantitatives, fait une place aux méthodes qualitatives (entretiens, observation participante ou non).

2.1.4. Les données sur la science et données de la science

La réflexion actuelle menée au sein de l'Observatoire des Sciences et des Techniques fait apparaître dans le champ des hypothèses envisageables pour cette institution, la possibilité de prendre part aux activités de la MSH. Paris-Saclay fournirait à cet Observatoire créé sous la forme GIP en 1990 la possibilité de diffuser son expertise dans la production d'indicateurs relatifs à la recherche et à l'innovation de la France, à sa place en Europe et dans le monde, au-delà du monde des décideurs politiques. Cette hypothèse conduit notamment à imaginer un usage de ces données quantitatives issues de nombreuses bases de données (OCDE, statistique publique) à des fins de recherche sur les activités scientifiques, en relation avec une orientation « sciences and technologies studies » qui se retrouve dans l'axe suivant.

⁴. Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, 1986, *L'invention du chômage*, Paris, PUF.

Réciproquement, la question des données en SHS peut être élargie aux autres pratiques scientifiques. Cette interrogation plus générale sur les données scientifiques a fait l'objet d'un séminaire du Centre d'Alembert en 2012-2013. Les données de la recherche sont ainsi objets de débats publics et d'« affaires » juridiques, d'enjeux économiques ... Données matérielles, mais aussi immatérielles, pensées dans le présent ou dans le long temps de leur conservation, dans l'entre soi du laboratoire comme dans le rapport, plus large, à la Société, les données de la recherche constituent des objets tout aussi pluriels que vitaux. Réfléchir à leurs modes de constitution, de préservation et de diffusion aujourd'hui pourrait être une entrée privilégiée pour penser les pratiques scientifiques et leurs mutations.

2.2. Sciences, travail, entreprise et organisation (responsables : Christian Bessy, Stephen Bouquin)

Le périmètre de recherche en SHS circonscrit par l'UPSA fait apparaître un croisement prometteur autour des Sciences and Technologies Studies, des études historiques sur le temps long, des approches du travail (avec notamment le DIM GESTES) et du management. La MSH pourrait ici s'appuyer sur le potentiel structurant que représentent les programmes LIDEX ISIS et ISN. Ces programmes agrégeant un ensemble interdisciplinaire d'unités présentes dans le périmètre de l'UPSA représentent un premier pas dans la constitution de la MSH, dans la mesure où ils sont entrés en activité depuis 2013 et aboutiront à une première évaluation en 2016. ISN est piloté par l'INRIA, selon une optique de développements des outils numériques afin de saisir les conditions de leur acceptabilité sociale (en termes de vie privée, d'anonymat...) et leurs usages (par exemple dans le domaine juridique). ISIS se déploie selon trois grandes orientations : la production de connaissances (Science and Technology Studies), les relations innovation-entrepreneuriat et le travail salarié dans la R&D, que nous reprenons dans cet axe.

2.2.1. Retour sur les STS, la technoscience en questions

Les *Science and Technology Studies* se sont formées à partir des années 1960 autour d'une interrogation sur les relations entre production de savoirs et société, en problématisant la dimension sociale des activités scientifiques et technologiques. On peut en décrire la dynamique en envisageant une forme de dialectique entre science et société, la société influençant la dynamique scientifique par ses valeurs (Merton) et ses demandes (sociales), mais réciproquement la science définissant à partir du laboratoire (Callon, Latour, Woolgar,

Shapin et Shaffer) les modalités de l'interaction sociale. Dans cette perspective, elles ont conduit à proposer une évolution marquée par le passage d'un mode classique de production des savoirs multiséculaire, fondé sur le désintéressement académique (« mode 1 »), à un mode plus directement aux activités économiques dit « technoscience » ou « mode 2 ». Identifiée comme une orientation très récente, depuis les années 1970, cette technoscience se manifesterait par le souci d'un lien plus direct entre avancées scientifiques et innovations à potentialité de forte rentabilité financière. Elle justifierait un programme économique massif de transfert technologique via des plateformes d'accélération, ou la création d'entreprises sous la figure de la *start up* et de la multiplication des incubateurs d'entreprise. Cette analyse relance un long débat sur le désintéressement de la recherche et ses mises en œuvre économiques, afin de resituer cette activité de recherche dans la construction des Etats, des entreprises et des dynamiques du travail salarié. Le Centre d'Alembert prend en compte ces problématiques promues par le courant des « Science and Technology Studies » dans l'étude des « idées, des sciences et des techniques » et aborde ces questionnements nouveaux de manière prospective, en cherchant à apporter sa contribution aux évolutions en cours. Le laboratoire EST, travaillant dans une perspective historique sur le temps long, s'inscrit dans les recherches socio-historiques qui ont mis en cause depuis le début des années 2000 le schéma stérile de l'avènement d'un « mode 2 » de régime de sciences et de travail scientifique dans les années 1950, soit disant en rupture avec un premier mode qui aurait fleuri jusqu'à alors, dans des temps où il y aurait eu un clivage certain entre le monde universitaire et la société, entre la science et l'industrie.

2.2.2. Recherche, innovation et entreprise

La question de l'innovation, de la diversité de ses formes et de ses relations avec la recherche est aujourd'hui au centre d'une réflexion sur l'entreprise et l'industrie. Dans le périmètre SHS de Paris-Saclay, cette dimension nourrit des coopérations qui se sont nouées depuis un certain temps entre des unités de recherche (CRG, GREHEC) et des établissements, en intégrant des programmes d'enseignement de master impliquant l'Ecole Polytechnique, HEC et TelecomParisTech, des chaires Polytechniques-HEC et Polytechnique-TelecomParisTech... Elle conduit à envisager les relations entre management, firmes innovantes, puissance publique et société civile autour de trois grandes orientations : la dimension spatiale du *cluster*, celle de l'entrepreneuriat et de la *start up*, au regard enfin de la dynamique historique de l'entreprise.

La dimension spatiale du *cluster* représente le fil d'un ensemble de recherche sur les relations entre recherches privée et publique, au travers de partenariats plus ou moins formalisés, ou sur des modèles d'innovation ouverte impliquant d'en saisir les enjeux sous différents aspects, par exemple celui de la propriété intellectuelle croisant l'axe 4.

Traditionnellement associée à l' « entrepreneur » (dans la lignée de Schumpeter), l'innovation est à la source d'une prolifération de *start ups* appelant une activité de cartographie pour saisir l'ampleur du phénomène, avant d'envisager les éléments en favorisant l'émergence ou au contraire freinant la libération de l'initiative économique des chercheurs. On recense nombre de travaux sur cette question, avec en premier lieu un souci d'identification du phénomène (PRINTEMPS, IDHE). Cela s'accompagne en second lieu, d'une ambition d'analyse de ces dynamiques et la volonté de peser sur elles, par l'observation des formes de rapprochement entre formations scientifiques et managériales bien représentées à HEC.

Le recul historique sur la constitution d'une puissance d'innovation au sein des entreprises est porté par un ensemble de laboratoires, notamment au sein de l'équipe IDHE de l'Université d'Evry. Un des objectifs est ici de situer l'innovation dans un processus large de transformation de l'entreprise, en ayant recours pour cela à une pratique innovante de la recherche historique par confrontation des données produites par les entreprises avec d'autres sources. On peut signaler le projet usine 3D permettant de reconstituer sur des bases comptables et architecturales la constitution des usines, pour en inférer un fonctionnement réel contredisant parfois la présentation qu'en donne le management.

2.2.3. Le travail dans la recherche, la recherche dans le travail

Le travail et les relations professionnelles sont un objet d'investigation qui se retrouve dans un certain nombre de laboratoires SHS de Paris-Saclay (Centre Pierre Naville, PRINTEMPS, IDHE, CREST). Cette thématique se retrouve également au centre du DIM GESTES (animé par J. Péliasse et L. Wolff), qui fédère les laboratoires centrés sur cette question au niveau de l'Ile-de-France, liant le travail à la souffrance, mais aussi à une dimension d'émancipation. Partant de cet acquis, un des enjeux serait ici de saisir la dynamique du travail dans les activités de recherche et au-delà. En effet, la recherche est une activité professionnelle qui se partage entre divers statuts, public-privé, précaire-statutaire, offrant un objet particulièrement stimulant aux sociologues du droit, du travail et des relations professionnelles. Dans ce cadre, le travail que ce soit sous la forme de l'emploi public ou de l'emploi salarié se fonde sur une liberté des travailleurs inhérente à son objet même, la recherche, mais déroutante par rapport à

une conception du salariat comme subordination juridique. La recherche dessine un terrain propice pour s'interroger sur l'importance de l'activité professionnelle dans l'accomplissement des travailleurs, en conduisant à un regard différent sur le travail en général afin notamment de mieux cerner une portée d'émancipation humaine. Cela ouvre à une discussion stimulante avec les questions de souffrances au travail que l'on trouve dans le programme du DIM GESTES, et qui prennent dans l'activité des chercheurs une forme spécifique liée par exemple aux pressions liées aux impératifs de la recherche contractuelle et à la publication dans une optique de compétition internationale. De là également une ouverture sur la société civile et, plus particulièrement, les acteurs du dialogue social – employeurs, organisations syndicales représentatives des salariés – que devrait porter notre MSH.

La relation entre les établissements de recherche et d'enseignement, et les organismes de recherche peut être appréhendée à travers une attention aux évolutions récentes dans ce domaine, à la fois dans l'enseignement (LMD), dans les pratiques de recherche (ANR, financement par projet) et d'évaluation. Un intérêt spécifique émerge ainsi autour de la constitution de communautés épistémiques par exemple, dans le cas des « nanos », des ouvrages libres et open source (DANTE, ANR CCP prosodie relatif aux communautés épistémiques), à partir de la définition de masters et plus généralement de filières d'enseignement (STEF). Une observation des revues scientifiques permet également de saisir ces évolutions dans les communautés épistémiques, par la création et la disparition de revues, ou au travers des stratégies de publication des chercheurs (EST). Enfin, la question de l'évaluation est envisagée également à travers le prisme de la fraude scientifique et des mécanismes sociaux et juridiques qu'elle mobilise (PRINTEMPS).

Une attention à la recherche et au développement comme activité de travailleurs salariés (IDHE) conduit à revenir sur la place de la R&D dans les grandes entreprises (complémentaire à l'attention aux *start up*), bien représentées autour de Saclay. Elle se traduit par un souci d'observation ethnographique de cette activité et de recensement plus quantitatif sur les différents aspects des carrières de ces salariés. Elle croise un questionnement sur les relations entre science et industrie (Centre d'Alembert), en contribuant à s'interroger sur la division entre recherche fondamentale attribuée aux organismes publics et recherche plus appliquée du côté des entreprises. Ainsi, un regard diachronique sur les laboratoires de grandes entreprises, Bell Labs pour Alcatel-Lucent, Laboratoire de Thalès comptant une UMR CNR-Thalès, révèle une ambition de recherche fondamentale au cœur de l'entreprise. Il en va de même dans l'observation des coopérations durables entre chercheurs

publics et recherche des entreprises, où des questions fondamentales se trouvent posées à partir de produits de grande consommation (lunettes, auto...).

2.3. Changements environnementaux, développement territorial et mobilité (responsables : Tommaso Pardi et Maryse Bresson)

L'interaction entre environnement, mobilité, territoires et activités économiques constituera un pôle central de recherche pour les sciences et les sciences humaines et sociales de Paris-Saclay. Il s'agit là en effet d'enjeux autour desquels se structure une demande sociale forte qui implique en particulier les politiques scientifiques en même temps qu'elle les incite à s'inscrire presque explicitement dans les systèmes économiques et sociaux et les évolutions qu'on entend leur imprimer. Pour l'UPSA qui entend - via la MSH - expérimenter de nouveaux modes de collaborations entre sciences de la société et sciences de la nature d'une part et entre sciences, scientifiques et société civile d'autre part, le domaine concerné ressort comme un laboratoire privilégié. Il pose sur le plan général comme sur le plan territorial les questions des mutations productives, sociales et territoriales qui sont associées dans le discours et dans les faits aux évolutions que l'on entend promouvoir par la recherche : les SHS comme outil de réflexivité ont vocation à en favoriser une gestion démocratique. Les trois domaines d'application que nous nous donnons pour décliner cette problématique générale doivent permettre d'incarner cette vocation réflexive.

2.3.1 Coopération technologique et nouvelles mobilités

Le développement de technologies nouvelles dans les domaines des motorisations, électriques ou hybrides (CEA, Supélec, SATIE Cachan), des nouveaux matériaux susceptibles d'alléger et transformer la structure des véhicules (LMT Cachan, ...), ou encore des TIC embarquées (VeDeCom, Centrale), fera du plateau de Saclay un terrain privilégié d'enquête et de collaborations avec les collègues des sciences de la nature et de l'ingénieur pour les nombreux laboratoires en SHS engagés dans des projets directement concernés par ces évolutions. Dans ce champ de recherche, on peut mentionner les travaux sur « industrie automobile et développement durable » du GIS Gerpisa (ENS Cachan), ceux de Polytechnique et de la Chaire Armand Peugeot (Centrale, Supélec) sur l'électro-mobilité, et ceux de Télécom ParisTech sur la mobilité « équipée » en TIC, ...

Le rôle de la MSH pourrait alors consister à fédérer ces différentes orientations disciplinaires autour d'un certain nombre de problématiques communes. La question en particulier des

synergies recherchées par ces nouvelles technologies entre la dimension économique et la dimension écologique des nouvelles formes de mobilité, associées par exemple à la création d'une filière française dans la production de véhicules électriques et hybrides, pourrait constituer un axe de réflexion partagée entre les différents laboratoires. Il s'agirait à la fois de caractériser la manière dont ces synergies se développent, ainsi que les arbitrages technologiques et/ou politiques qu'il faudra rendre pour que cette compatibilité soit préservée dans une perspective de développement durable.

Concrètement, cela pourra prendre la forme d'un travail de suivi et d'évaluation des coopérations technologiques en cours, d'une étude prospective et qualitative des conditions de diffusion des nouvelles formes de mobilité et des innovations qui leur sont associées, y compris au niveau de leurs applications industrielles, d'une analyse des usages ou des comportements dans le cadre d'expérimentations de ces nouvelles technologies, ou encore du développement sur ces questions d'une analyse comparative internationale où les enjeux de compétitivité économique auraient une place centrale ainsi que les mutations de la réglementation. L'objectif serait de structurer l'apport des sciences sociales à l'analyse et au développement des nouvelles mobilités dans le cadre d'une coopération forte et organisée avec les sciences dures. Un tel projet permettrait également de mettre en cohérence les unités inscrivant ces dimensions dans leurs orientations scientifiques et se présenterait comme un point de rencontre interdisciplinaire.

2.3.2 Changements environnementaux, climatiques et prospectives

Les mobilités et territoires sont impactés par les changements environnementaux globaux, sur lesquels des travaux sont déjà développés sur le territoire de Paris-Saclay (Cearc, Cemotev). Lesdits travaux permettent de cerner comment le changement climatique impacte et impactera le territoire et incite à reconfigurer les formes de relation entre activités humaines et environnement et, partant, entre sciences de la nature et SHS.

En effet, les mutations en cours rendent nécessaires de nouvelles formes de coopération entre sciences de la Terre et sciences sociales autour de deux enjeux majeurs :

- D'une part, les distinctions traditionnelles (méthodologiques notamment) entre les différentes sciences ayant montré leurs limites, la **représentation** des territoires se trouve profondément modifiée et de nouvelles formes de représentations des données doivent être inventées.
- D'autre part, face aux changements environnementaux, de nouvelles formes de gouvernement sont aujourd'hui nécessaires pour repenser l'intégration du long terme dans la

décision publique. C'est pourquoi, les communautés locales sont engagées dans des exercices de prospective destinés à agir sur le territoire : plan climat territorial intégré, plan d'adaptation... Elles se trouvent alors confrontées à une série de questions enchevêtrées liées à la nature des savoirs à mobiliser (scientifiques et/ou résultant d'heuristiques locales), aux formes de prospectives qui peuvent être organisées et au déploiement du résultat de ces mobilisations et prospectives dans l'action.

La MSH, en permettant le développement de synergies entre disciplines, et l'ancrage dans un territoire pilote, fournira un lieu approprié à la fois, pour développer une réflexion de fond sur l'articulation des connaissances et les formes narratives utilisées dans le cadre de ces prospectives ; afin de mieux saisir les enjeux de transition et d'adaptation aux changements environnementaux pour les territoires, les formes de consommation qui s'y développent et les formes de production qui les structurent, les formes de responsabilité qui en découlent. La MSH se constituera en laboratoire démocratique des traductions locales des formes d'adaptation aux changements environnementaux.

2.3.3 Le développement territorial

Le développement territorial est un enjeu majeur pour la recherche en sciences de l'Homme et de la société comme pour les acteurs économiques et sociaux. Le plateau de Saclay et plus largement le Sud / Sud-Ouest francilien sont destinés à devenir sous l'impulsion, entre autres, de VeDeCom et du CEA, un territoire d'expérimentation et de démonstration des nouvelles mobilités « écologiques » écologiques d'une part et des formes d'activités qui en permettent l'éclosion dans le domaine de la recherche, de la production et des services d'autre part. Déjà, dans cette perspective, l'interaction entre mobilité durable et territoire fait l'objet de nombreux travaux en cours au sein des laboratoires en SHS de Paris Saclay. Par exemple en économie du développement (CEMOTEV), sur les smart cities, les autoroutes intelligentes ou encore, en économie et en sociologie du travail, sur les transports ferroviaires et les restructurations des services publics (Printemps), les questions qui concernent les formes de production, de travail et la structuration de nouvelles chaînes de valeur associées à l'émergence de nouvelles mobilités sur les territoires font l'objet de recherches pilote. Elles mériteront de constituer ainsi en tant que tel un vaste programme de recherche et d'intégrer par exemple la question du devenir des industries automobiles (usines d'assemblage, sous-traitance et centres de recherche) et de matériel de transports en Ile-de-France.

Ce programme pourrait être lui-même structuré autour de **trois thématiques** renvoyant aux

trajectoires de développement et aux dynamiques territoriales caractéristiques du Sud / Sud-Ouest francilien. On étudierait ainsi pour mieux saisir comment s'articulent ces trois types de dynamiques territoriales:

i- les dynamiques technopolitaines au travers de la mise en réseau des acteurs, de leur ancrage territorial et de leur rayonnement international, que réalisent par exemple les pôles de compétitivité System@tic (maîtrise des systèmes complexes : automobile et transports, télécommunication, énergie, sécurité), Advancity (ville et mobilités durables), MOVéO (Automobile / Mobilité et Transports public) ou l'IDEX VeDeCom.

ii - la logique urbaine de métropolisation qui, en articulation avec le projet du nouveau Grand Paris, interroge les problématiques interdépendantes du logement, de l'urbanisme, de l'aménagement et de la ville durable...

iii - les dynamiques rurales périurbaines et l'économie résidentielle (PNRHVC, Plaine de Versailles) qui illustrent la dissociation croissante de la géographie de la production de richesse et de la géographie du revenu, en lien avec les aménités des territoires et l'économie des loisirs.

À titre d'exemple, le transport ferroviaire illustre les tensions entre aménagement du territoire, mobilités et globalisation. La SNCF est un opérateur majeur, mais non unique du ferroviaire du Sud / Sud Ouest francilien qui, au travers de ses filiales, gère les transports urbains de nombreuses métropoles à travers le monde et sur tous les continents. De manière plus générale, la décentralisation, la modernisation et les restructurations des services publics contribuent aux mobilités spatiales et aux mobilités professionnelles, ainsi qu'à la transformation des bassins d'emplois, mais aussi au développement d'inégalités territoriales.

Une problématique assez homologue concerne les industries automobiles et des matériels de transports où l'on cherche à ancrer en Ile-de-France - et principalement sur le Sud et le Sud-Ouest - une forme de clustérisation des activités de recherche publique et privée d'une part, des activités d'assemblage et de production (sites de Poissy et de Flins en particulier) d'autre part et des expériences innovantes développant à grande échelle les « nouvelles mobilités » (électro-mobilité sur la Vallée de la Seine, multimodalité optimisée, autopartage...) enfin. Examiner in vivo la consistance effective de ce credo auquel l'UPSa est largement associé est assez emblématique de ce qui est en cause dans cet axe.

2.4. Cultures et patrimoines (responsables : Jean-Claude Yon, Marie Cornu)

Les thématiques de la culture et des patrimoines constituent aujourd'hui un champ de recherches interdisciplinaires en forte émergence qui commence à se structurer au plan national, européen et international. En particulier, un certain nombre d'appels à projets ont commencé à se mettre en place dans le cadre de l'initiative de programmation conjointe de la recherche dédiée au patrimoine culturel : « Patrimoine culturel et changement global : un nouveau défi pour l'Europe » (Joint Programming Initiative (JPI) Cultural heritage and global Change : a new challenge for Europe). Dans cette même dynamique, l'ANR a financé un atelier de recherches prospectives sur les nouveaux défis pour le patrimoine culturel, destiné à dégager les perspectives de recherche et thématiques prioritaires dans le champ patrimonial en vue de futurs appels à projets. Mais au sein de cette thématique, l'enjeu sera pour la MSH Paris-Saclay de constituer une valeur ajoutée particulière en tirant parti des compétences spécifiques des équipes réunies au sein de l'université Paris-Saclay, et des institutions et des collectivités sur le territoire.

En effet, il convient de souligner, dans les institutions partenaires du projet MSHS, l'existence d'un nombre important d'unités ayant un ancrage et une expertise dans les domaines larges de la culture et du patrimoine, sous une double perspective internationale et interdisciplinaire. Le laboratoire Etat, société et religion (ESR, UVSQ) conçoit des projets en collaboration avec des partenaires extérieurs, qu'il s'agisse d'institutions universitaires ou patrimoniales, françaises ou internationales et développe un partenariat local avec des grandes institutions françaises de la culture et du patrimoine, le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC) est le premier laboratoire en histoire culturelle qui a pour objectif la recherche en histoire culturelle du contemporain (fin du XVIIIe siècle à nos jours). Il est composé de chercheurs venus de différents champs des sciences sociales et, même, pour certains aspects de ses activités scientifiques, des sciences exactes. Il entretient des relations régulières avec des équipes de recherche d'une trentaine de pays dans le monde. Ces deux laboratoires sont réunis au sein de l'Institut d'études culturelles et internationales (IECI, UVSQ), qui a pour mission fondamentale d'assurer et de développer la recherche et la formation, la diffusion et la valorisation des connaissances et des savoir-faire dans le domaine des études culturelles et internationales. L'expertise dans les domaines énoncés est prolongée par les compétences développées par le CEMOTEV, sur la question de l'économie du patrimoine, de PRINTEMPS sur les professions du secteur du patrimoine, des compétences

croisées du CEARC et du CHCSC sur le patrimoine de l'environnement (à diverses échelles, du local au mondial).

Le Centre de recherches en droit du patrimoine culturel et naturel CECOJI/faculté Jean Monnet qui développe des travaux de droit comparé sur le patrimoine et le marché de l'art et a engagé un programme de recherches sur la mémoire des lois patrimoniales en lien avec des historiens, historiens du droit, archivistes et conservateurs. L'équipe de l'IDHE à UEVE a vocation à organiser, produire et promouvoir toute la recherche en histoire économique, sociale et des techniques, et compte parmi ses thématiques fortes la question des patrimoines disparus et les reconstitutions virtuelles de bâtiments du patrimoine industriel, programme qui est l'objet d'une collaboration entre l'IDHE-UEVE, le CAK-CRHST (UMR 2139, CSI/CNRS) et l'UMR Ausonius de Bordeaux (Université de Bordeaux/CNRS) spécialisée en restitution tri dimensionnelle.

Ces équipes aux compétences multiples dans le domaine de la culture et du patrimoine pourront trouver un appui dans le laboratoire d'excellence PATRIMA (« Patrimoines matériels »), porté par les universités de Versailles Saint-Quentin et de Cergy-Pontoise, dont les laboratoires ESR et CHCSC sont des unités très actives, et dont le porteur scientifique est Etienne Anheim, maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'UVSQ. Ce LabEx, uniquement consacré aux sciences du patrimoine, rassemble des équipes universitaires, mais aussi de nombreux partenaires sous la tutelle du Ministère de la Culture (au niveau du territoire, le château de Versailles, le Musée de Port-Royal, les Archives départementales des Yvelines, CNC, Musée du Vivant, mais plus largement, le Musée du Louvre, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, le Musée du Quai Branly, le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, le Centre de Recherche en Conservation des Collections), qui en font un acteur prépondérant des sciences du patrimoine, fortement ancré dans le territoire, mais au rayonnement international. Il faut signaler que des équipes scientifiques présentes sur le plateau de Saclay, comme l'unité IPANEMA (CNRS/synchrotron SOLEIL) ou le LAPA (CNRS/CEA) sont également partenaires de PATRIMA, témoignant de l'interdisciplinarité SHS/sciences expérimentales. L'ensemble des savoir-faire et des compétences réunies au sein de PATRIMA pourra ainsi être mis au service du développement de la thématique patrimoniale de la future MSH, et s'enrichir de nouveaux partenariats, en particulier en direction de l'économie, de la sociologie, du droit ou des sciences de l'environnement. L'expérience de PATRIMA pourra également constituer un point d'appui pour une réflexion

large sur les interactions entre sciences de l'homme et sciences expérimentales dans le domaine du patrimoine et de la culture, y compris scientifique et technique. Ainsi, Elle pourra rencontrer le riche patrimoine scientifique et technique issu des différentes composantes de l'Université Paris-Saclay, avec, au soutien de cette thématique, des collaborations entreprises avec la Mission de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et une mission autour des archives scientifiques en lien avec la mission archives du CNRS. Cette dimension peut être l'occasion d'établir des coopérations fructueuses avec la Diagonale Paris-Saclay.

L'objectif de cet axe sera de contribuer au développement de ce domaine en tirant parti des forces spécifiques représentées au sein de l'Université Paris-Saclay. Il ne s'agit en effet pas seulement de s'inscrire dans un champ d'étude en essor, mais d'en donner une interprétation innovante, appuyée sur l'expertise des équipes engagées dans ce projet de MSH. En mettant l'accent sur la double dimension du patrimoine, matérielle et immatérielle, en s'interrogeant sur la frontière entre nature et culture à partir de cette notion et en s'ouvrant largement aux problématiques du patrimoine scientifique et technique, la MSH Paris-Saclay aura ainsi vocation à proposer une approche originale de la question des cultures et des patrimoines. **La notion fédératrice de « production culturelle des patrimoines » pourrait singulariser cette approche**, visant à articuler, autour de pôles d'excellence comme le droit, l'histoire, les sciences du patrimoine et celles de l'environnement, un programme de recherche qui vise à comprendre comment les patrimoines, dans leur diversité, sont le résultat d'une série d'opérations historiques, juridiques, scientifiques ou techniques, qui constituent des objets naturels, des artefacts ou des représentations comme éléments dotés d'une valeur spécifique, philosophique aussi bien qu'économique. Il s'agit donc de comprendre comment la question des patrimoines est un observatoire idéal pour saisir la manière dont les sociétés construisent et reconstruisent leur rapport à leur passé, leur environnement et à leurs pratiques sociales.

2.4.1. Enjeux globaux du patrimoine et de la patrimonialisation

Sous cette entrée généraliste, un certain nombre de thématiques peuvent être développées. Les enjeux et défis sur le champ du patrimoine sont multiples, enjeux politiques, juridiques, géopolitiques, sociaux, historiques, économiques, culturels et environnementaux. La notion même de patrimoine constitue un objet complexe qui donne lieu à des interprétations diverses, des usages et formes d'appropriation multiples, du patrimoine vu comme objet de sauvegarde

et de préservation au patrimoine considéré comme vecteur d'identité/cohésion, comme facteur de production de richesse et de développement des territoires, comme objet de conflit entre les acteurs (Etats, collectivités territoriales, entreprises, institutions, populations...). Le patrimoine appréhendé comme source de savoirs et de pratiques en circulation implique évidemment d'explorer les stratégies de valorisation et de communication. La notion émergente du patrimoine de l'immatériel, le patrimoine en lien avec l'innovation, les fonctions sociales du patrimoine sont aussi des thèmes porteurs. Les entrées sont nombreuses et ouvrent chacune à des croisements interdisciplinaires féconds.

Sous ces différentes perspectives, la réflexion doit être conduite à l'échelle territoriale, à l'échelle mondiale, mais aussi aux échelles intermédiaires (transfrontières, interétatiques avec une attention soutenue à la dimension européenne et au rapport Nord-Sud). La question des vocabulaires du patrimoine et de la façon dont les communautés scientifiques délimitent, définissent, dénomment le ou les patrimoines est aussi un chantier qui peut mobiliser un certain nombre de partenaires.

Ces enjeux pourraient être déclinés à 3 niveaux (que les compétences des équipes permettent de développer) dans le cadre d'un Observatoire du patrimoine.

Patrimoine et développement territorial

Il s'agit d'explorer le patrimoine comme outil de développement et de cohésion, notamment au travers des projets d'aménagement du territoire, thème qui implique de s'intéresser également aux notions de tourisme culturel et patrimonial. Ce thème doit être étroitement relié à l'axe relatif au développement territorial.

La connexion entre protection du patrimoine et questions de territoire se pose aujourd'hui dans des termes renouvelés en raison d'une part de la montée en puissance du rôle des territoires en matière patrimoniale et d'autre part de l'infiltration de plus en plus nette du concept de développement durable dans ce champ du patrimoine. Se demander notamment en quoi le patrimoine est ou peut être une ressource dans ce projet du développement durable impose de sonder cette relation contemporaine de l'homme, des communautés, des Etats au patrimoine, d'en questionner les différentes dimensions juridique, économique, sociale, etc. Ce volet devrait aussi permettre d'aborder les relations plus ou moins en place entre patrimoines matériels et immatériels et de la question des usages du patrimoine ainsi que celle de la transmission des savoirs autour du patrimoine.

Les sciences comme culture et patrimoine, sciences et patrimoine

Cet axe est marqué par une double perspective : la question de la patrimonialisation des sciences expérimentales et des sciences de la vie (conforme à la volonté de cristalliser les communautés de Paris-Saclay), et celles liées, de la science au service de la patrimonialisation et des usages des sciences dans les pratiques de création.

Le patrimoine scientifique et technique, exploré sous ces dimensions multiples, du point de vue de la conservation et valorisation des édifices patrimoniaux et collections scientifiques, mais aussi des instruments de la recherche, des archives scientifiques et données de la science, est un objet de recherches partagé entre différentes communautés scientifiques. Plusieurs des laboratoires ont déjà développé des recherches sur cette thématique. Elle a engendré la constitution d'un groupe de recherche sur la valorisation du patrimoine scientifique et technique dans le cadre d'une collaboration initiée entre l'UPsud et l'UVSQ. Ce groupe de recherche sur les patrimoines est porteur de méthodologies très complémentaires et propres à chacun de ses membres : historiens, spécialistes des objets, spécialistes des lectures patrimoniales, spécialistes des espaces de médiations, expérimentateurs, etc. L'école Polytechnique et notamment ses archives sont intimement liées à cette action. Les champs de réflexion abordent :

- la valorisation des patrimoines scientifiques et techniques universitaires et industriels
- la muséologie traditionnelle et contemporaine
- l'interrogation autour des processus de création
- l'étude et l'approfondissement des dispositifs et processus de médiation et des outils de communication
- la mise en place d'une plate-forme numérique et de numérisation.

Par ailleurs, le centre de recherches sur le droit du patrimoine culturel et naturel associé aux séminaires du CNAM et aux travaux de la mission de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique y ajoute des compétences juridiques. Les questions liées aux patrimoines scientifiques à l'échelle du Campus Paris-Saclay rejoignent les enjeux de la collaboration entre sciences humaines et des sciences de la nature. Compte tenu des dynamiques inédites et des trajectoires trans-établissement qui émergent au niveau de l'UPSa, cette question du patrimoine scientifique doit conduire à associer plus concrètement *La Diagonale Paris-Saclay* au projet de Maisons des Sciences de l'Homme Paris-Saclay. Cette direction de travail doit en effet être conçue en lien étroit avec plusieurs des volets de la Diagonale de Saclay, notamment le volet Arts et Science et le volet consacré à la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique. La valorisation du patrimoine scientifique et technique est en effet le troisième axe

collaboratif de la Diagonale, qu'il s'agisse de la sauvegarde, de la valorisation et de l'exploitation du patrimoine sur le campus de Saclay (collections et musée scientifique), de la mutualisation d'espaces d'expositions et de débats pouvant aussi accueillir des cycles de conférences.

Patrimoine et environnement, patrimoines de l'environnement

Les relations entre patrimoine et environnement mettent au contact des approches très diverses et questionnent le rapport entre patrimoine naturel et patrimoine culturel et leurs différences ou convergences d'approche d'un point de vue des principes et des méthodes et de la mise en œuvre des protections. Au croisement de ces deux espaces, la notion de paysage mérite une attention particulière, qui peut aussi ouvrir à des collaborations avec l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles et le laboratoire qui y est associé dont les recherches portent sur « le projet de paysage conçu comme l'ensemble des actions qui visent à agir sur le paysage comme milieu, et dans le souci des populations qui y vivent », « domaine de recherche (qui) se situe fondamentalement à la croisée des sciences de la conception, des sciences du vivant et des sciences de l'homme et de la société. » Ces thèmes doivent être également reliés à la question du développement des territoires. Ce thème, est à nouveau, un thème d'intérêt partagé pour plusieurs des laboratoires.

2.4.2. Professions et pratiques de la culture

L'étude du patrimoine et des dynamiques de patrimonialisation ne saurait faire abstraction de réflexions approfondies sur les logiques de créations et sur les processus qui nourrissent la production artistique et culturelle. La MSH aurait ici vocation à contribuer au renouvellement d'un champ d'étude qui fait l'objet d'une tradition assez soutenue en France, où, en partie grâce aux travaux soutenus par le Ministère de la culture, les secteurs artistiques bénéficient depuis déjà une trentaine d'années de l'attention des chercheurs en sciences sociales. Pour autant, les travaux existants restent trop souvent cantonnés à une perspective monodisciplinaire et monographique (en restant cantonnées à un seul secteur artistique, au détriment d'approches comparatives). Ils laissent ainsi de côté des thématiques fortes, dont la MSH pourrait se saisir en s'appuyant sur les compétences de laboratoires relevant de l'histoire, de la sociologie, du droit privé et public, de l'économie, des études théâtrales, ou de la musicologie. Citons pour l'UVSQ : CHCSC, ESR, DANTE, PRINTEMPS, VIP, pour Evry : le futur laboratoire SLAM regroupant le SCRIPT et le RASM, et pour Paris-Sud, le

CERDI. Les recherches qui seront impulsées pourront ainsi bénéficier des apports croisés de ces regards disciplinaires, et venir combler une lacune importante de la recherche sur l'art et la culture.

On peut mentionner plusieurs questions susceptibles d'orienter les recherches à venir.

- La première concerne l'articulation entre les parcours professionnels des créateurs (carrières) et les modalités de leur travail de création (pratiques). On peut penser ici à des travaux concernant les nouvelles formes de création, et notamment l'impact des nouvelles technologies sur les transformations du travail artistique dans différents secteurs (musique, cinéma) qui connaissent des mutations rapides. Celles-ci affectent bien sûr les conditions d'entrée dans les activités artistiques et culturelles, mais aussi les cursus de formation, qui pourront faire l'objet de travaux approfondis.
- La seconde porte sur le rôle joué par tous ceux qui, sans être directement qualifiés d'artistes au sein des univers dans lesquels ils évoluent, participent néanmoins au travail de création : producteurs au cinéma, directeurs de labels dans l'industrie musicale, administrateurs de production dans le spectacle vivant, etc. Rares sont les études détaillées qui leur ont jusqu'à présent été consacrées, même si depuis les travaux fondateurs d'Howard Becker chacun s'accorde à reconnaître l'importance des « personnels de renfort » qui œuvrent aux côtés des artistes. Des recherches croisant une dimension historique, économique, sociologique et juridique pourraient permettre de véritablement spécifier l'apport de ces différents acteurs au fonctionnement des mondes de l'art, mais aussi de dévoiler les tensions et les disputes auxquelles donne lieu leur participation, dans l'ombre du « créateur ».
- Enfin, en lien avec l'axe « Science, travail, entreprise et organisation », la MSH pourrait encourager la mise en œuvre de recherche comparatives portant sur les professions culturelles et scientifiques, afin de rendre compte de l'impact qu'exerce, sur les parcours professionnels, des formes organisationnelles de travail par projet, qui sont particulièrement prégnantes dans ces deux univers, même si elles ne présentent pas exactement les mêmes caractéristiques.

2.4.3. Droits du patrimoine et de la création

Les deux champs des droits du patrimoine et de la création sont en relation plus étroite avec les instruments internationaux sur le patrimoine matériel et immatériel ainsi que sur la diversité des expressions culturelles. La question de leur articulation soulève un certain

nombre de questions inédites. Se pose notamment la question de l'impact de l'immatériel sur les fonctions de protection et de valorisation du patrimoine, de la tension entre modes de régulation ou de dérégulation du marché et logiques « patrimoniales », de l'infiltration plus nette, dans ce champ du patrimoine, de l'approche en termes de droits fondamentaux. Le champ du patrimoine est aujourd'hui marqué par une évolution sensible de l'environnement normatif, en particulier dans le passage d'un droit du patrimoine ordonné autour du statut des objets et des sites, du patrimoine tangible, à un droit au patrimoine (affirmé comme tel dans plusieurs conventions), approche qui introduit une dimension personnelle jusqu'alors tenue à distance dans le droit du patrimoine. Ces recherches autour des mutations normatives doivent être conduites sous une perspective comparatiste et internationale. La question de l'internormativité (interaction, concurrences de normes techniques, juridiques, éthiques) et du pluralisme juridique est un point crucial à envisager en lien avec l'axe dédié au droit et à la régulation. L'apport de l'histoire et de l'histoire du droit est en outre fondamental dans la compréhension de ces mutations. Un certain nombre de travaux ont été entrepris sous cette perspective, par exemple le projet sur la mémoire des grandes lois patrimoniales, coordonné par le Centre de recherches sur le droit du patrimoine culturel et naturel (Faculté Jean Monnet, CECOJI), l'Ecole Nationale des Chartes, le Comité d'histoire du ministère de la culture, les Archives Nationales. Ces travaux pourraient susciter de nouvelles collaborations avec les laboratoires impliqués dans l'axe culture et patrimoine de la MSH.

Le thème des entrelacs, conflits, confrontations entre modes de régulation du marché et questions patrimoniales est aussi au cœur d'un certain nombre des questionnements très contemporains. Il ouvre notamment à des réflexions sur les frontières dans et hors commerce, sur la cohabitation entre logique culturelle, patrimoniale et économique. D'une façon plus générale, le thème de la circulation (licite et illicite) des biens culturels, les questions d'appartenance collective, les mouvements de revendication/restitution sont aussi des questions en pleine évolution.

2.4.4. Des archives et des bibliothèques à la dématérialisation numérique

Enfin, on pourra décliner un dernier axe transversal qui étudiera, à travers le temps, les formes de conservation et de transmission des productions sociales et leurs supports. Il s'agira de poser en particulier la question de l'écrit, des images (fixes et mobiles) et des objets, depuis leur inscription historique la plus ancienne, jusqu'à leur prise en charge contemporaine dans des institutions spécifiques et selon un régime juridique propre, et à leur dématérialisation par

le développement des technologies numériques.

Les compétences des équipes présentes au sein de la MSH pourront être ici fortement complémentaires, et permettre de dessiner des programmes de recherche transversaux, aussi bien dans le temps long, depuis les pratiques de l'écrit ou de l'image des sociétés anciennes jusqu'aux usages contemporains et aux enjeux numériques. Il sera également possible d'ancrer fortement cette réflexion dans les ressources territoriales, archives et bibliothèques municipales et départementales, musées, mais aussi, dans une perspective réflexive où il s'agira de prendre l'environnement de l'UPSa comme terrain d'expérimentation d'une recherche en train de se faire, en ayant recours aux archives des institutions du plateau de Saclay, ce qui pourra être particulièrement pertinent dans le domaine encore relativement peu exploré des archives scientifiques. À cet effet, le fonds d'archives de l'École polytechnique jouera un rôle de ressource structurante (Centre de ressources historiques de la BCX). Célèbre à une échelle mondiale dans le champ de l'histoire des sciences et des techniques, ce fond offre un témoignage unique des évolutions des interactions entre sciences et sociétés du XVIIIe au XXIe siècle (évolutions des sciences et technologies, histoire économique, militaire, des entreprises, de l'enseignement, de l'art, etc.) L'enjeu des archives de l'École polytechnique tient à ce que celles-ci offrent un corpus commun sur lequel croiser des éclairages de différentes disciplines de sciences sociales, et par là amorcer en acte un dépassement des clivages disciplinaires sur des questions concrètes, bien délimitées et historicisées.

2.5. Droit, Régulation et Dynamiques institutionnelles (responsables : Mélanie Clément-Fontaine et Emmanuelle Saulnier-Cassia pour l'UVSQ, Stéphanie Lacour pour le CNRS, Hélène Aubry pour UPSud)

L'Université de Paris-Saclay englobe dans son périmètre un potentiel de recherche en droit qui permet de saisir les dynamiques juridiques dans toutes leurs dimensions, en relation avec des cursus juridiques complets dans des établissements comme l'UEVE, l'UVSQ et l'UPSud. Le domaine du droit public est saisi de manière large, à la fois comme droit constitutionnel, saisi à partir des principes fondamentaux pour le Centre Léon Duguit de l'UEVE, et comme droit administratif avec une ouverture sur les développements urbains pour VIP de l'UVSQ à l'IEDP de l'UPSud, qui associent tous deux la recherche en droit public interne et international (avec un terrain privilégié d'étude de l'articulation des ordres juridiques pour VIP et une spécialisation sur le niveau européen avec le CREDHO à l'IEDP).

Le domaine du droit privé se retrouve dans l'équipe DANTE (UVSQ), l'équipe de l'IDEP – Institut Droit Ethique Patrimoine - de l'UPSud qui ont une forte tradition d'ouverture au droit international, européen et comparé dans les nombreux domaines d'expertise du droit privé (contrat, droit et éthique des affaires, droit patrimonial, arbitrage et contentieux). Par ailleurs, l'Université Paris-Saclay comprend plusieurs équipes de recherche reconnues dans le domaine du droit et des nouvelles technologies : le DANTE de l'UVSQ qui travaille notamment sur le droit des affaires et les relations entre droit et nouvelles technologies, le CERDI (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel, EA 3537) de l'UPSud, qui s'intéresse à l'influence des nouvelles techniques sur toutes les disciplines du droit privé notamment (propriété intellectuelle, données personnelles, cybercriminalité, marché de l'art, contrats électroniques...), et des équipes de recherches impliquées sur les questions relatives aux rapports entre droit et patrimoine culturel et entre droits sciences et techniques qui ont noué de fortes relations avec l'ENS Cachan. L'équipe Droit et Sociétés Religieuses de l'UPSud apporte également un regard sur les rapports entre droit et religions.

Cette importante activité de recherche sur le droit contribue à une connaissance approfondie des corpus normatifs et de leur portée, non seulement dans leurs évolutions les plus contemporaines, mais aussi par un recul historique qui permet de saisir des champs émergents comme celui du droit du patrimoine. Ce potentiel d'analyse du phénomène juridique principalement comme corpus de normes dont la signification et la portée reposent sur une connaissance systématique de la « langue du droit » et de ses interprétations doctrinales, s'accompagne du souci de saisir ce qu'il advient du droit dans la vie sociale, c'est-à-dire en adoptant un point de vue « sociologique ». De ce point de vue, on retrouve un intérêt pour le droit « en action », tant à travers l'activité législative et les institutions judiciaires que dans la vie sociale, au sein d'unités telles que, au sein de l'UVSQ, le CESDIP (avec une focale sur le droit pénal) ou le Printemps (avec un intérêt pour le droit du travail en relation avec les dynamiques professionnelles), au sein de l'UPSud, le Cerdi (travail sur la régulation normative et la *soft law* en droit de l'immatériel, en particulier rédaction des « chartes de lutte contre le contrefaçon sur internet », sur demande ministérielle), au sein de l'ENSC, avec l'IDHE (en saisissant le droit comme cadre institutionnel des activités économiques), et l'ISP (autour de ce que l'on pourrait appeler une « sociologie politique du droit »). L'IDEP de l'Université Paris Sud ajoute à ces dimensions un regard éthique porté tant sur le monde des affaires et des relations contractuelles, que dans des domaines plus spécifiques tels celui de la santé ou de l'environnement, problématiques de la santé et de l'environnement traitées également du côté droit public par VIP de l'UVSQ. Le travail en droit administratif au sein de

ce dernier permet également une ouverture sur les développements urbains.

Un souci majeur et globalement partagé dans cet ensemble de recherches est de prendre le droit au sérieux, en l'appréhendant comme un phénomène social mu par des dynamiques spécifiques pour ne pas s'en tenir au principe général d'une adaptation du droit à des évolutions sociales qui lui seraient extérieures. Cette ambition est de nature à apporter des résultats intéressants notamment dans le croisement entre droit, sciences et techniques et, plus largement entre droit, activités économiques et société.

Une telle approche interdisciplinaire doit permettre de mieux décrire les processus de régulation et leurs acteurs afin d'appréhender les mutations en cours et de définir les articulations normatives au plan national, européen et international. À cet égard, deux axes nous semblent, de prime abord, pouvoir être dégagés. Un premier point d'intérêt majeur concerne l'étude du pluralisme normatif et de ses effets sur la formation du droit. La description et l'analyse des objets émergents, ainsi que de leurs rapports avec la régulation sont également un axe pertinent pour appréhender les dynamiques à l'œuvre tout à la fois au sein des laboratoires et plus largement.

Pluralisme normatif et formation du droit

La formation du droit résulte d'une pluralité d'intentions normatives. Il en va ainsi en droit interne, communautaire ou international à tel point qu'il est devenu réducteur d'affirmer que le "législateur" et le "juge" sont toujours à l'origine du droit. Ce constat ouvre sur plusieurs séries de questions, celles de la part respective des différentes sources réelles ou formelles et des phénomènes d'influences et d'interaction entre différents types de normes, celle encore de la fragmentation du droit, particulièrement dans l'espace international. Avec l'émergence de nouveaux acteurs, se pose également la question du lien existant entre l'auteur de la norme (Etat, organisation internationale, individu, ...) et l'intensité normative.

D'abord, les sources formelles du droit ne se limitent plus aux lois à la jurisprudence et à la coutume. Elles coexistent désormais avec de multiples instruments (chartes, recommandations, guides de bonne conduite/pratique, usages codifiés) qu'il convient de repenser autrement qu'à partir de la dénomination approximative de *soft law*.

Ensuite, les sources réelles du droit - le plus souvent identifiées aux conditions historiques et sociologiques d'émergence des règles et décisions - contribuent à la formation du droit, sans toutefois prétendre y participer ouvertement. Pour autant, la norme juridique est pétrie de normes culturelles, éthiques, humanitaires, scientifiques et techniques, ce qu'il convient

d'éclairer (en droit interne comme en droit international). S'y ajoutent d'une façon très prégnante des normes techniques et professionnelles qui influencent fortement le processus de fabrication de la norme. Les pratiques et règles diffusées par de nombreux organismes professionnels, institutions, autorités diverses (par exemple les autorités administratives indépendantes ou encore les offices de brevet) et la nature parfois ambiguë des pouvoirs qu'ils exercent constituent également une source pertinente d'analyse. Enfin, les frontières du droit et de la juridicité sont redéfinies au voisinage de la déontologie, de l'éthique, de la morale et des valeurs.

Par ailleurs, il apparaît intéressant de confronter le droit produit à ceux qui le produisent et (ou) y sont assujettis. Par exemple, en droit public interne, on peut s'interroger sur le lien entre l'administration et le droit administratif et, au niveau international, sur le lien entre le droit international, d'une part, et l'administration centrale et les organisations internationales, d'autre part.

Objets émergents et régulation

L'une des potentialités offertes par le développement du pôle de Saclay consiste très certainement en une proximité accrue avec un ensemble très vaste de recherches menées en sciences dites dures et technologies diverses. Cette proximité constitue un terreau fécond pour la recherche en sciences humaines et sociales soucieuse de comprendre et d'analyser les voies empruntées collectivement pour faire face à des objets scientifiques ou techniques, mais aussi sociaux émergents. La nécessité d'une meilleure articulation entre les connaissances acquises sur les modes de production scientifique et technique et les activités régulatrices – encadrement des recherches, bioéthique, responsabilité des chercheurs, mais aussi statut des chercheurs entrepreneurs, de l'innovation, propriétés industrielles, ou encore expertise judiciaire - s'impose ici pleinement et pourra bénéficier, au sein de la MSH, non seulement des compétences complémentaires d'un grand nombre de chercheurs en SHS, mais aussi de terrains accessibles. Les axes décrits ci-dessous s'intègrent dans cette démarche.

2.5.1. Droit, sciences, techniques et économie

Au centre de cette orientation, la question du droit des brevets recouvre un champ de recherche particulièrement balisé, avec une tension entre privatisation et communalisation. Ainsi, on peut relever une tendance appuyée –notamment par la jurisprudence américaine– à la reconnaissance de brevets portant sur des champs de connaissance de plus en plus éloignés

de l'application pratique. On a parlé, à ce propos, d'une forme de mouvement d'*enclosures*, rappelant la privatisation des terres communes dans l'histoire de la société britannique et écartant du champ de la recherche scientifique des formes de connaissance brevetées. On voit ici que le droit a un effet direct sur la pratique de laboratoire, par exemple dans la limitation de l'usage d'organismes « brevetés » en biologie.

Dans le même temps, le brevet peut apparaître comme une arme dans une recherche scientifique permettant à des laboratoires concurrents (comme dans la recherche en entreprises) de se situer sur un pied d'égalité et de pouvoir, éventuellement, engager des recherches communes. En tant que ressource pour la recherche scientifique, le brevet peut parfois être écarté pour des raisons radicalement différentes. Il peut ainsi arriver que le brevet introduise un signal sur l'existence de connaissances amenées à tomber dans le domaine public au bout d'un certain temps, alors que les avancées scientifiques et technologiques peuvent rester dans l'ombre de produits nouveaux tant que les concurrents n'en soupçonnent pas l'existence. Mais à l'inverse, le refus du brevet se fonde sur le souci de développer des sources communes pour avancer dans un champ scientifique encore mal maîtrisé, afin de produire une avancée scientifique commune renvoyant à des mécanismes relevant de ce que l'on nomme dans la perspective d'Elenor Orstrom, l'« économie des communs ». Ces problématiques embrassent aujourd'hui un champ qui couvre toutes les formes de création, immatérielles et matérielles.

Pour saisir plus largement les dynamiques économiques des activités scientifiques, le droit des sociétés et le droit du travail sont des domaines non négligeables, notamment pour un territoire tel que celui couvert par l'Université de Paris-Saclay. La référence dominante au modèle du « *cluster* » reposant sur la création de *start-ups* conduit ainsi à porter un intérêt au droit des sociétés et des affaires, avec formes de capital-risque, de *business angels*, où l'un des enjeux est de créer des conditions favorables à la création d'entreprise pour projeter ensuite soit leur développement autonome, soit leur rachat par des structures plus grandes. La densité de grandes entreprises issues notamment de ce que l'on appelle les « champions nationaux », dans le sud francilien, conduit également à saisir la recherche comme un « travail » de chercheurs. Dès lors se pose la question du statut de ces chercheurs, de la condition juridique de leur travail qui peut relever du statut de la fonction publique ou du droit du travail.

2.5.2. Droit et expertise scientifique

Dans le prolongement des recherches engagées au sein du programme ISIS, on peut renverser la perspective et envisager non plus les usages du droit dans les activités scientifiques et économiques, mais réciproquement les usages des sciences dans le domaine juridique. La prise en compte dans le travail juridique et judiciaire des savoirs techniques et/ou issus des connaissances scientifiques fera ainsi l'objet de deux investigations distinctes. On touche ici aux dimensions scientifiques de l'activité d'expertise judiciaire (pénale, mais aussi civile ou commerciale) et leur prise en compte par les juges – cette opération est déjà engagée au PRINTEMPS (doctorat sur l'expertise en médecine légale), au CESDIP (doctorat sur l'expertise judiciaire en Europe et lien avec l'Institut Européen de l'Expertise), à l'ISP et au LTCl. Une autre orientation concerne l'éventuelle « biologisation » du rapport au crime, par l'introduction (ou le retour) en France de méthodes, d'épistémologies, de savoirs tels que les neurosciences, la génétique, la statistique probabiliste, en vue de rechercher la culpabilité et/ou de prévoir le risque de récidive, voire le risque de premier acte. L'engagement historique du CESDIP sur la question de l'institutionnalisation de la « criminologie » en France offre une base solide au déploiement de cette dernière piste. Le projet ISIS prévoit également opération de recherche qui permettra de coordonner et renforcer les recherches déjà en cours sur le placement sous surveillance électronique (PSE, dit « bracelet électronique »), regroupant des chercheurs de l'ISP, du LTCl et du CESDIP.

2.5.3. Droit, science et éthique

La question d'une meilleure identification de la place de l'éthique dans le domaine scientifique est posée. La notion d'éthique est une notion délicate à appréhender et plus encore lorsqu'elle s'applique à l'entreprise ou s'intègre aux relations d'échange contractuel au sein des sociétés contemporaines. D'une manière générale, la préoccupation éthique devient de plus en plus prégnante dans nos sociétés occidentales. L'éthique n'est pas le droit et la règle éthique n'a pas une vocation « générale et abstraite » à l'instar de la règle de droit. Appliquée à l'entreprise, l'éthique est conduite à jouer un rôle de plus en plus important, en accompagnement ou complément de la règle de droit, en lien tout particulièrement avec les nouvelles démarches Responsabilité sociale et environnementale, la RSE, imposées tant en droit européen ou international que dans les droits nationaux. À ce titre, il est non seulement exigé que les entreprises respectent les obligations juridiques applicables, mais encore

« recommandé » qu'elles aillent au-delà en s'investissant « davantage »⁵. Certains secteurs sont particulièrement visés, tel le secteur pharmaceutique, en raison des produits qui y sont commercialisés, lesquels touchent à la santé humaine... Tout ce qui a trait à l'environnement ouvre également un large et vaste champ pour la recherche juridique. Les réponses juridiques à la crise financière des années 2000 restent embryonnaires, mais des outils juridiques commencent à émerger et à se mettre en place dans les entreprises : codes d'éthiques, chartes, recommandations... Ces nouveaux outils posent la question de la place du droit et de la part de l'éthique dans le monde scientifique entendu largement.

Ces réflexions, menées notamment au sein de l'IDEP de l'UPSud, tendent donc à montrer le rôle accru que doit jouer l'éthique dans la science. En parallèle, ces travaux sont menés avec, comme objectif, la recherche d'une meilleure gouvernance des responsables qui agissent dans le monde des affaires. Là encore, les outils sont nombreux (codes de gouvernance) et doivent être constamment améliorés afin de répondre à ce besoin de bonne pratique des entreprises. Des propositions d'améliorations sont régulièrement apportées par les juristes et mises en place à l'attention des entreprises. Ces améliorations doivent cependant s'inscrire dans un contexte économique exigeant et compétitif. Elles doivent donc être conciliées avec d'autres contraintes à prendre en considération, la performance économique et l'innovation technologique, indispensables à la pérennité des entreprises. L'interaction est donc forte entre droit, éthique, économie, environnement, santé. Un équilibre instable est donc à rechercher entre droit, éthique et science. Les débats en cours chez les chercheurs en droit, en interaction avec les scientifiques, constituent un véritable apport à ces questions

2.5.4. Droit, science et démocratie

Identifier la place du droit dans la vie sociale, notamment dans les activités scientifiques, mène à l'analyse des dynamiques de production du droit, dans le cadre d'un Etat de droit démocratique. Plusieurs orientations sont ici envisageables, dans la perspective de ce que l'on peut appeler une « sociologie politique du droit » (Commaille 1994⁶), où l'enjeu est de saisir les déterminants de l'action publique comme production de normes légales. Signalons en

⁵. La RSE est elle-même une notion floue. Elle vient d'être revisitée par la Commission européenne. Définie traditionnellement comme l'« intégration *volontaire* par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes », elle perd son aspect « volontaire » pour devenir plus largement « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société » (Communication de la Commission « Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 », COM (2011) 681 final, 25 octobre 2011).

⁶. Jacques Commaille, 1994, *L'esprit sociologique des lois : Essai de sociologie politique du droit*, Paris, PUF.

quelques-unes sans avoir prétention à l'exhaustivité.

La question des principes occupe une place importante dans le débat sur l'ouverture de recherches à partir des cellules souches, autour par exemple de la question du statut de l'embryon et du matériel reproductif et de leurs usages acceptables par les chercheurs (Brunet Dubois 2012⁷). Cette orientation peut ainsi mobiliser les interdits infranchissables posés par des principes moraux, voire religieux.

Dans cet ensemble de principes, le principe de précaution est souvent au centre de débats sur les risques liés à des avancées scientifiques, comme dans le domaine du nucléaire, des OGM ou des nanotechnologies. On touche ici à la question de la « démocratie scientifique », en envisageant la place des élus de la République et des citoyens dans les prises de décision.

Les avancées scientifiques peuvent également redéfinir les conditions de mobilisation du droit et appeler une action du législateur, pour faire face à des formes de blocage. Le développement d'Internet a ainsi suscité une activité législative importante, en rapport avec la mise en œuvre du droit d'auteur. Sur cette base, de nombreuses actions judiciaires ont conduit à des résultats contradictoires en faisant intervenir des associations professionnelles artistiques, des fournisseurs d'accès Internet et des usagers soupçonnés de téléchargements illicites au regard des droits d'auteur. Les débats sont aujourd'hui à nouveau relancés en France, autour d'une contribution générale à la création artistique complétant le mécanisme traditionnel d'allocation des droits d'auteur sur les œuvres musicales et audiovisuelles.

3. Relations avec l'enseignement et formation par la recherche

Les axes trouvent un écho dans les *schools* relevant du domaine SHS et dans l'Ecole doctorale couvrant ce domaine. Ainsi, à l'axe 1 sur les données et la modélisation et la formation répond la création d'un master de sociologie quantitative dans la *school* économie et sciences sociales, coaccrédité par l'ENS Cachan, l'ENSAE et l'UVSQ, en partenariat avec l'ENS Ulm et l'INED, qui prend appui sur l'expertise dans ces domaines des chercheurs des différentes institutions et sur l'Equipex CASD. Par ailleurs, l'extension d'un master d'économie (school économie et sciences sociales) existant à l'X par coaccréditation avec l'ENS Cachan, HEC, Paris Sud, l'ENSAE et l'UVSQ, dans une veine d'économie formalisée de très haut niveau,

⁷. Brunet Philippe et Dubois Michel, 2012, « Cellules souches et technoscience : sociologie de l'émergence et de la régulation d'un domaine de recherche biomédicale en France », *Revue française de sociologie*, 53/3, p. 391-428.

entretient également des liens étroits avec cet axe 1 de la MSH et le labex Ecodec.

L'axe 2 a également un lien fort avec des formations prévues au sein de l'université Saclay, comme le master « Sciences and Technologies Studies » (*school* économie et sciences sociales), prévu en coaccréditation ou convention entre l'ENS Cachan, l'UVSQ, Paris Sud, UMLV..., en relation avec le centre d'Alembert. Ces thématiques sont également explorées avec les élèves de l'ENS Cachan dans le cadre de l'actuel master de sociologie ENS Cachan – Paris 4, qui a vocation à se redéployer à Saclay avec de nouveaux partenaires.

Concernant l'axe 3, les futures formations de Saclay abordent également les thématiques de l'environnement et des transports, à travers au moins deux projets de master, l'un autour de l'environnement et l'énergie dans la *school* BASE (master EDDE, Agro), l'autre autour des sciences sociales de l'environnement et des transports à l'UVSQ (*school* économie et sciences sociales).

Les axes 4 et 5 trouvent des correspondances avec les masters en histoire et en droit. L'UPSud propose notamment un Master DI2C (Droit, Innovation, Communication, Culture – 1 M1 et 4 spécialités de M2) qui aborde beaucoup des thématiques des axes 4 et 5 d'un point de vue juridique.

On voit ainsi se dessiner un bassin de recrutement important en rapport avec les axes proposés, pour de jeunes chercheurs s'engageant dans une thèse. Dans cette perspective, un des objectifs de la MSH sera de nouer des relations avec les pôles de l'Ecole doctorale SHS à travers des propositions de formations et des initiatives prioritairement destinées aux doctorants. Ainsi, la MSH peut devenir un levier pour créer les conditions de croisement disciplinaires dès les années de formation à la recherche.

4. Activités

La MSH devra avoir une capacité financière et humaine qui lui permettra de promouvoir les transversalités. À ce titre, elle prendra en charge un ensemble de tâches concourant à la réalisation de cette mission et entend disposer pour cela des personnels compétents dans les différentes activités envisagées.

4.1. Communication interne et externe

La MSH permet une animation scientifique visant à une meilleure connaissance réciproque de l'activité des laboratoires, par un affichage des séminaires et des initiatives de recherche. Elle permet de construire une visibilité plus large des activités en SHS au niveau de l'UPSa.

Pour cela, la réalisation d'un site web est une étape incontournable grâce à l'action d'un responsable communication ayant des compétences de webmestre. On peut également envisager dans ce cadre, et avec un groupe de personnes compétentes, la réalisation d'une lettre de la MSH.

4.2. Pôle documentaire d'excellence

La MSH se dotera d'une bibliothèque de haut niveau dans les disciplines de son champ, cette bibliothèque de recherche sera en relation avec les bibliothèques universitaires des établissements qui constituent l'UPSA. Elle offrira un accès à des ressources Internet (bases de données larges CAIRN, INIST, abonnements à des revues anglo-saxonnes, bouquets de presse comme EUROPRESSE). Elle offrira également un accès à des équipements tels que le CASD, dont l'installation est prévue prochainement à l'ENS Cachan.

4.3. Appels à projets

La MSH lancera un appel à projets annuel, sur la base de thèmes présentés par les responsables d'axe et après validation par le comité scientifique. Les crédits structurels dont disposera la MSH ne lui permettraient d'apporter qu'un soutien modeste à chaque projet labellisé, destiné à préparer l'obtention de ressources plus importantes auprès d'institutions telles que l'ANR, la Commission Européenne etc., ou à compléter ces ressources.

Les objectifs de cet appel seraient de

- favoriser l'émergence de problématiques et méthodologies originales renouvelant objets, approches et paradigmes dans les domaines concernés par les axes de la MSH en vue de promouvoir des avancées scientifiques significatives à l'échelle nationale et internationale.
- Encourager la création de regroupements, réseaux et partenariats interdisciplinaires, interinstitutionnels au niveau de l'UPSA, en encourageant les rapprochements entre unités sur des objets communs.
- Animer dans le sud francilien et avec le soutien de la Région IdF, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux, un pôle de débats et de réflexion autour des changements sociaux, des évolutions scientifiques et des mutations économiques et industrielles dont est porteur le site de Paris-Saclay, agrégeant le plus gros potentiel scientifique en France autour d'établissements d'enseignement supérieur, d'organismes de recherche, de grandes entreprises nationales.

Cet appel viserait à sélectionner des projets validés par le Conseil scientifique et labellisés par la direction de la MSH sous plusieurs formats :

- demande d'aide et de soutien pour une action ponctuelle (événement scientifique, publications, etc.)
- demande de soutien à une recherche exploratoire (constitution de réseau, organisation de séminaires, préfiguration de la réponse à des institutions classiques de financement telles que l'ANR, la Commission Européenne etc.)
- Demande d'accueil d'un programme structurant.

Dans cet appel, une place particulière serait faite aux initiatives des doctorants et jeunes chercheurs, en relation avec l'Ecole Doctorale de SHS, pour encourager les transversalités en relation avec les formations de l'ED.

Cet appel à projets se conjuguerait avec le soutien éventuel de l'UPSa à une politique ambitieuse d'invitation de chercheurs internationalement reconnus, à travers par exemple des « chaires » UPSa (voir *infra*).

4.4. Séminaires et manifestations scientifiques

En relation avec les projets retenus et les programmes en cours (LABEX, LIDEX...), la MSH a vocation à contribuer à l'organisation de séminaires et de colloques transversaux. On pourrait envisager également une manifestation annuelle, en relation par exemple avec le Centre d'Alembert et le GERPISA, autour de questions intéressant la communauté scientifique de l'UPSa. On pourrait imaginer des thématiques telles que celle du « *cluster* », ou, en prolongeant un colloque du Centre d'Alembert, celle de la relation entre science, industrie et redressement productif. Cette manifestation pourrait prendre la forme d'un colloque résidentiel dans l'Abbaye des Vaux de Cernay, par exemple autour du mois de juin.

4.5. Création d'un pôle Edition

La présence d'un nombre important de revues au sein des unités pourrait donner lieu à la formation d'un pôle édition, ayant vocation à prendre en charge une partie plus ou moins large de la chaîne éditoriale. Ce pôle pourrait se fonder sur des partenariats avec des maisons d'édition, en ayant également comme objet de développer un accès aux publications par Internet, à travers des portails tels que CAIRN, INIST ou encore les coûteuses documentations juridiques qui sont cependant très utiles pour un accès à la jurisprudence et à la doctrine en ligne.

La MSH est par ailleurs un lieu au sein duquel pourrait se développer une réflexion collective au sujet des enjeux de l'édition numérique, en lien avec la présence, sur Saclay, d'un Institut du Numérique. Les unités de recherche en SHS sont aujourd'hui directement confrontées à ces enjeux, que cela concerne les publications de leurs chercheurs, les modes d'accès aux ressources bibliographiques, ou encore les opportunités offertes par les nouveaux médias en terme de diffusion et de valorisation des travaux de recherche (de nombreuses unités mettent en place à l'heure actuelle des blogs permettant à leurs chercheurs d'exposer leurs travaux à destination d'un public plus large). Certains laboratoires disposent d'ailleurs de compétences internes sur ces questions. C'est le cas par exemple du laboratoire Printemps (CNRS/UVSQ), dont l'un des ingénieurs d'étude, également secrétaire de rédaction de la revue en ligne *Temporalités*, suit de près, à la demande de la présidence de l'UVSQ, les débats en cours sur l'édition numérique (des juristes de nos unités pourront d'ailleurs apporter une expertise de première main sur les contrats d'édition). Ici encore, la mutualisation des réflexions autour de ces enjeux, très actuels, constituerait un atout réel pour la communauté des chercheurs en SHS.

4.6. Internationalisation en SHS

En relation avec les compétences des départements, la MSH pourrait participer à la définition de chaires au sein du département des Sciences de l'Homme et de la Société. Elle pourrait également jouer un rôle dans les politiques d'invitations de chercheurs étrangers mises en œuvre par les établissements. Elle serait ici articulée à la politique de l'Institut d'Etudes Avancées de Paris. Elle participerait également à la structure NEFIAS (*network for internationalising advanced science*) sous la tutelle de l'Alliance Athena, nouveau support de la politique d'internationalisation des SHS en France.

5. Architecture institutionnelle et immobilière

5.1. Tutelles

Ayant vocation à prendre le statut d'USR (Unité de Service et de Recherche) du CNRS, elle aura naturellement le CNRS comme tutelle. Dans le processus d'évaluation, elle est introduite par l'ENS de Cachan qui en apparaît donc actuellement comme tutelle, en relation avec les autres établissements partenaires de Paris-Saclay. Il faudra déterminer ensuite les tutelles de la MSH du côté enseignement supérieur, une fois l'Université de Paris-Saclay reconnue, au

cours de l'année 2014, en précisant la situation des différents partenaires intégrés dans cette université.

5.2. Gouvernance

L'objectif visé pourrait être le suivant, en se fondant sur la charte des MSH, qui prévoit dans son article 8 un « conseil scientifique », et de la pratique des autres MSH.

Un comité de pilotage.

- Il est composé du représentant de l'INSHS, du directeur délégué à la recherche de l'Université Paris Saclay, des représentants des tutelles universitaires, du DR du CNRS, du D2RT, des représentants des collectivités territoriales, des représentants du monde socio-économique, de ministères intéressés par Paris-Saclay (recherche enseignement supérieur, travail, redressement productif...).
- Il se réunit une fois par an et examine le fonctionnement, le budget de la MSH.

Un comité scientifique.

- Il est composé de douze personnalités, dont huit étrangères.
- Il se réunit une fois par an et examine la stratégie scientifique de la MSH

Un comité des directeurs d'unité.

- Il se réunit une à deux fois par an.
- Il élit le directeur et les responsables d'axe.
- Sa tâche principale est d'aider le directeur à gérer les pôles de services inclus dans la MSH, par ses avis et ses conseils et donc d'administrer et de mettre en œuvre la politique scientifique

Une équipe de direction.

Elle composée du directeur, des responsables d'axe et des personnels administratifs (ITA BIATOS). Cette équipe assure le suivi scientifique des actions entreprises et des problèmes rencontrés dans les axes.

On pourrait imaginer que la structure nouvellement créée soit mise en place, dans un premier temps, par cette équipe de direction à désigner officiellement dans le courant de l'année 2014.

On notera que le « conseil de département » ajoute au comité des directeurs d'unité, le directeur délégué à la recherche de l'UPSA et les représentants des tutelles. Cela conduit à imaginer que les réunions de ce conseil de département pourraient se tenir le même jour que celles du comité des directeurs d'unités et du comité de pilotage.

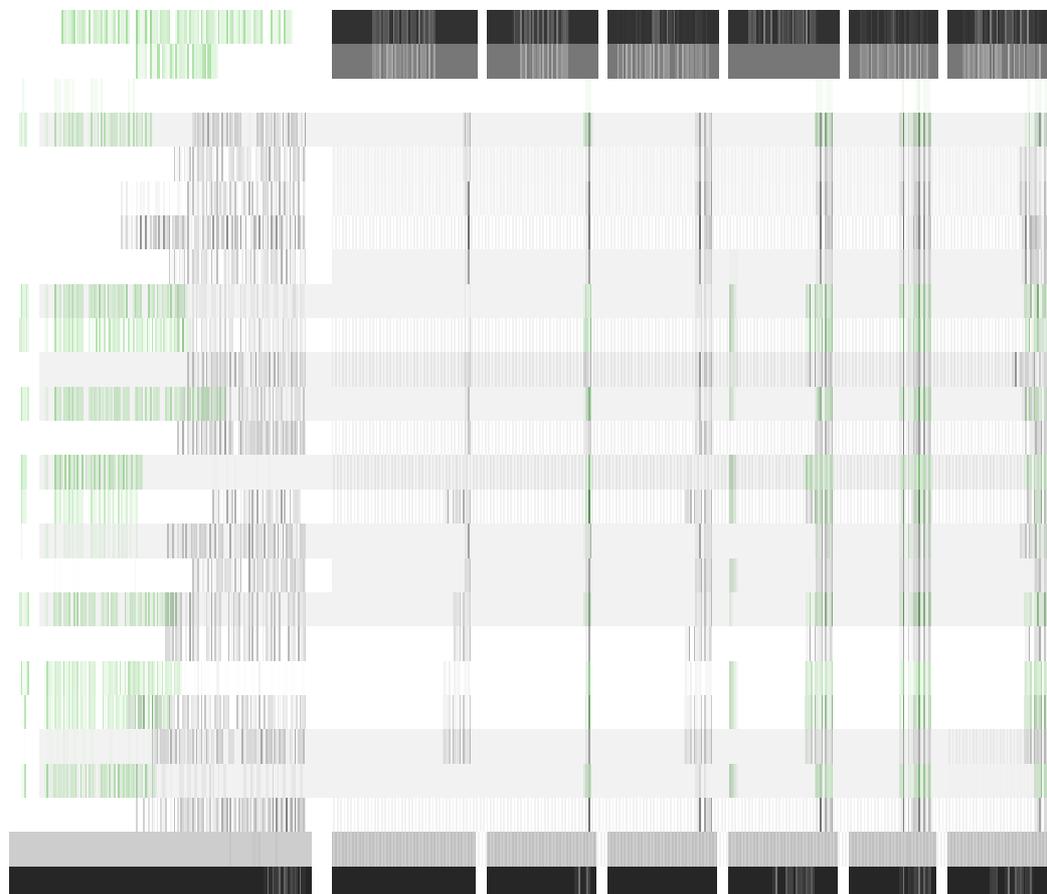
5.3. Projet immobilier

La question de l'implantation immobilière sera un chantier prioritaire à mener dans un premier temps, en vue de déterminer une implantation de la MSH sur le campus de l'Université Paris-Saclay.

La MSH n'aura pas vocation à héberger des unités de recherche constituées préalablement, mais cette Maison devra pouvoir accueillir les activités présentées précédemment, ce qui implique de disposer des espaces suivants :

- un ensemble de bureaux pour la direction (directeur, communication, partenariat et valo...)
- des bureaux pour les porteurs de projets financés par la MSH
- des bureaux pour des chercheurs invités, notamment en intégrant la possibilité de bénéficier de « chaires IDEX » pour des séjours relativement longs.
- un ensemble d'espaces pour ménager un accès au CASD et à une Plate-forme Universitaire de Données
- une bibliothèque de recherche visant à devenir un centre documentaire d'excellence, donc en mesure d'accueillir un nombre substantiel d'ouvrages et de lecteurs, tout en permettant un accès à des ressources numériques.
- un ensemble de bureaux pour héberger un pôle édition en relation avec la bibliothèque.
- des salles de réunion pouvant accueillir de 10 à 50 personnes.
- une ou plusieurs salles de conférences ou amphithéâtres
- un espace rencontre

Le tableau ci-dessous présente de manière chiffrée les besoins énoncés, conduisant à une superficie globale d'environ 1500 m².



Dans cette perspective, la réaffectation du bâtiment du C.N.E.F. (Centre National d'Etude et de Formation de la Police) qui sera très prochainement libéré, représente une solution particulièrement intéressante. En effet, ce bâtiment situé au cœur du quartier du Moulon, à proximité immédiate de Paris-Sud, de Supélec, du CEA, et des futures implantations de l'ENS Cachan et de l'ECP, offre en effet un potentiel d'accueil susceptible de répondre aux besoins exprimés. En outre, il présente l'avantage de comporter d'ores et déjà un grand amphithéâtre, un espace cafétéria-rencontre ainsi que des locaux supports qui pourraient être mutualisés avec le projet de centre de ressources en langues du Moulon également à l'étude actuellement. L'utilisation de ce bâtiment nécessite toutefois un diagnostic préalable afin d'évaluer le coût des travaux de réhabilitation nécessaires. Pour financer ce projet, la Région a été d'ores et déjà sollicitée dans le cadre du CPER.

Un autre scénario peut être envisagé à partir d'un hébergement de la MSH dans le bâtiment

dévolu au Learning Center.

En attendant l'ouverture de ce bâtiment qui lui serait propre, la MSH pourra fonctionner en réseau, s'appuyant sur les initiatives visant à regrouper la recherche en SHS au sein des établissements de l'UPSA. Une antenne de la MSH est déjà programmée dans le cadre de l'implantation de l'ENS de Cachan sur le Plateau de Saclay, prévoyant la mise à disposition à l'horizon 2018 d'une surface de 300 m². De manière plus immédiate, il est prévu d'affecter un ensemble de bureaux à une cellule de préfiguration de la MSH au sein du bâtiment Laplace qui accueille les SHS sur le site Cachan.

5.4. Ressources

Pour asseoir sa crédibilité et permettre son fonctionnement, la MSH devra pouvoir disposer de moyens humains et matériels provenant de l'UPSA et des établissements. En retour, ceux-ci auront le bénéfice de trouver dans la MSH l'interlocuteur naturel capable de réaliser dans de bonnes conditions un grand nombre de tâches difficiles à entreprendre de manière isolée : créations de chaires, accueil de visiteurs étrangers, mise en œuvre de partenariats, recrutements mutualisés, réponses aux appels d'offres ANR et européens en relations avec les services partenariat et valorisation des établissements, gestion d'appels d'offres internes pour initier des recherches transversales.

Elle se fonderait sur la création d'une Unité de Service et de Recherche par le CNRS, pouvant ainsi bénéficier de personnels ITA auxquels se joindraient des personnels ITRF issus des établissements partenaires. Son activité devrait être coordonnée par un(e) secrétaire général(e), entourée d'un gestionnaire, d'un chargé de communication en charge de la construction d'un site Internet, d'un chargé de suivi des programmes, d'un documentaliste en mesure d'apporter ses compétences à une bibliothèque ouverte aux ressources numériques les plus larges. D'autres personnels sont envisageables par mutualisation de fonctions, par exemple des fonctions éditoriales.

Les programmes pilotés par des unités de recherche seront confiés à la gestion des établissements. La MSH aura ici un rôle de support pour l'organisation de manifestations.

Un financement propre à la MSH permettra d'assurer son fonctionnement et de constituer un fonds destiné à financer des initiatives de différentes natures, son montant reste à déterminer avec les tutelles Université Paris Saclay et les établissements d'enseignement supérieur qui en font partie.